

Bilan technique et financier du premier contrat territorial du bassin versant de la Dore

Première période (2020-2022)

Grand cycle
de l'eau
du bassin
versant de
La DORE



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEDER

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT



Le Contrat territorial Bassin versant de la Dore 2020-2022 constitue les 3 premières années d'une programmation bâtie sur 6 ans.

Le Contrat territorial, du bassin versant de la Dore, signé le 18/02/2020, traduit l'accord entre 19 signataires concernant la période 2020-2022. Sur la base d'un programme détaillé et chiffré pour la période 2020-2025, il engage 13 structures.

Son objectif principal est de contribuer à l'atteinte de l'objectif commun de la Directive Cadre européenne sur l'Eau qui demande l'atteinte du « Bon état des eaux ».

Le Contrat territorial est un outil adapté pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre pour mettre en œuvre leur compétence « gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » (GEMAPI) sur le bassin versant de la Dore, mais ce n'est pas le seul.

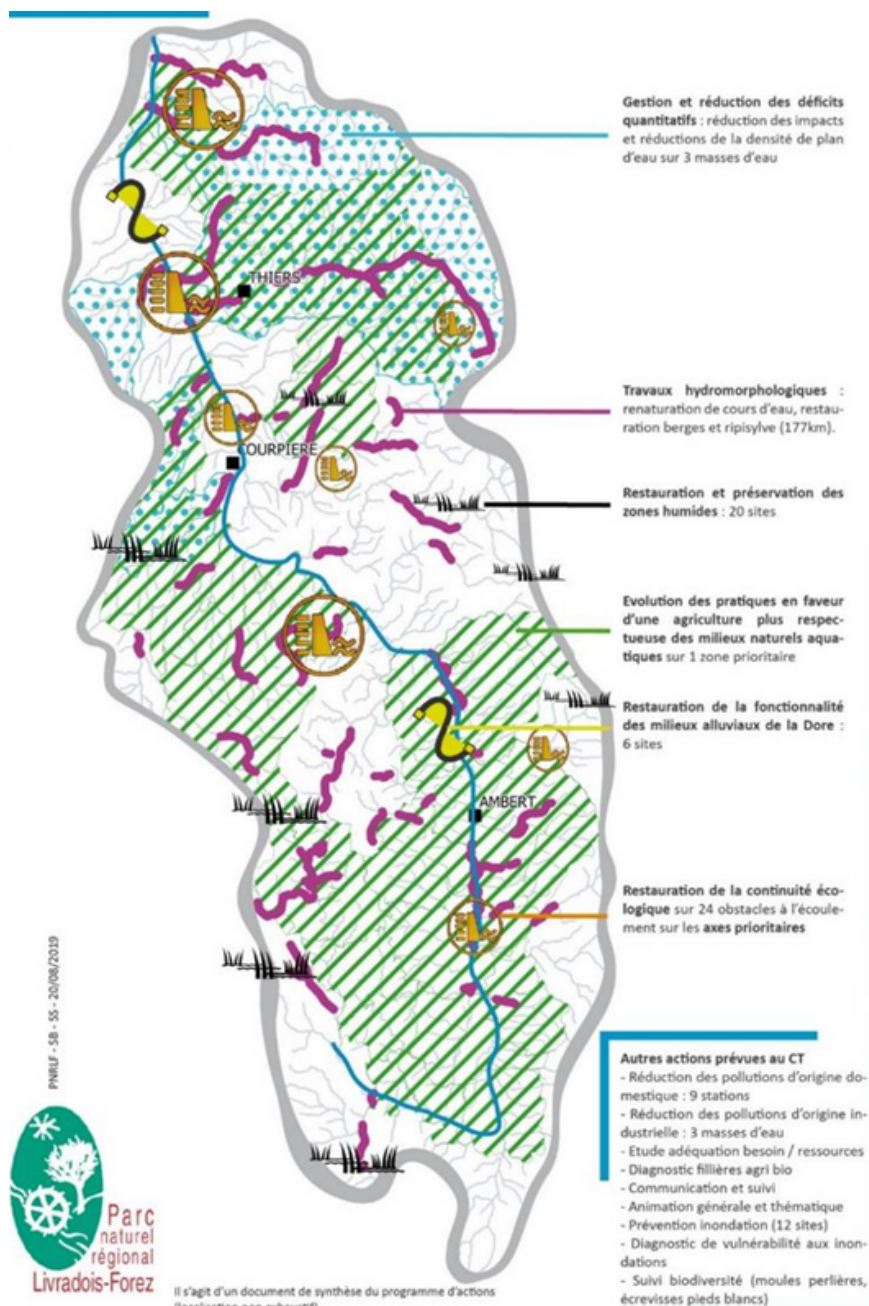
L'élaboration du Contrat territorial Bassin versant de la Dore s'est déroulée en 2019. Elle fait suite aux précédentes démarches de contrats territoriaux à l'échelle de 3 sous-bassins versants de la Dore (Dore amont 2015-2020, Dore moyenne 2014-2019 et Dore aval, élaboration 2015-2018).

Programmation 2020-2025 :

5 volets

15 objectifs

657 actions



SOMMAIRE

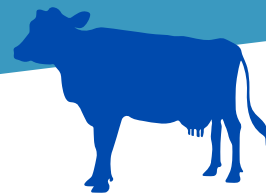


I- Bilan par fiche action ou par objectifs

- **A1a** : Maîtrise du piétinement des berges – p.1
- **A1b** : Aménagement du lit mineur et des berges – p.3
- **A2a** : Restauration de la ripisylve – p.5
- **A2b** : Limitation de l'impact des résineux sur les cours d'eau – p.7
- **A3** : Restauration des milieux alluviaux de la Dore – p.9
- **A4** : Restauration de la continuité écologique – p.11
- **A5** : Restauration et préservation des zones humides – p.13
- **A6** : Préservation d'espèces patrimoniales et lutte contre les espèces invasives – p.15
- **B1** : Evolution des pratiques en faveur d'une agriculture plus respectueuse des milieux naturels aquatiques – p.17
- **B2** : Réduction des pollutions d'origine domestique – p.19
- **B3** : Réduction des pollutions d'origine industrielle – p.21
- **C** : Gestion quantitative de la ressource en eau – p.23
- **D1** : Sensibilisation, communication et valorisation du contrat – p.25
- **D2** : Suivi de l'impact des actions du contrat territorial et bilan – p.27
- **E** : Animation et coordination du contrat – p.29

II- Bilan général

- Bilan de l'équipe régie – p.31
- Bilan Technique général – p.33
- Bilan Financier général – p.35
- Evaluation du contrat par les acteurs du territoire



DIAGNOSTIC

- 44% du bassin versant sont des surfaces agricoles,
- 86% des sols agricoles sont occupés par des prairies permanentes ou temporaires,
- Présence de nombreuses prairies pâturées en bordure de cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant de la Dore.

OBJECTIF DU CONTRAT

Restauration de la morphologie et amélioration de la qualité habitationnelle.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les travaux de maîtrise du piétinement consistent à mettre en place ou déplacer des clôtures suffisamment en retrait du cours d'eau afin de limiter le piétinement des berges par le bétail. Ils sont souvent associés à la sécurisation des points d'accès pour l'abreuvement, voire à la mise en place d'abreuvoirs. Un travail préparatoire de gestion de la ripisylve est nécessaire avant la mise en place de ce type d'aménagement.



Piétinement des berges sur la Durolle

Piétinement sur la Durolle avant travaux



Piétinement sur la Sagne avant travaux



BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature		A la date du 1 ^{er} avril 2022	
	22 actions		14 actions réalisées	
SMPNRLF-GCE	Détails	1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Détail	Réalisé
	Linéaire de cours d'eau	14km	Clôture	4,5 km
	Abreuvoir	27	Abreuvoir	23
			Pont	1
			Restauration	6,5
			Recul de résineux	0,136 km

Terminé
63.6%



En cours
36.4%

Les actions en cours seront finalisées d'ici la fin du CT 2020-2022

Actions en cours (8) :

- sur Dore plaine d'Ambert, Minchoux, la Dolore, Macharoux, Miodet

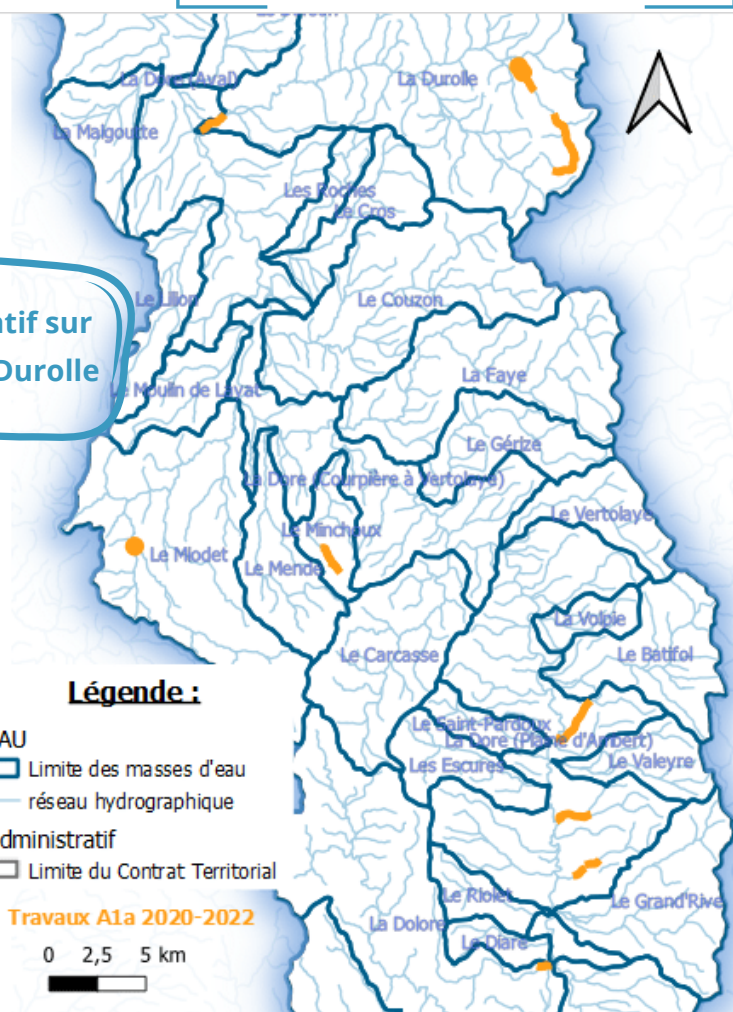
Actions terminées (14):

- Sur la Durolle



Pose d'un abreuvoir pour les bovins sur le Gérize

Panneau explicatif sur le chantier de la Durolle



BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **235 210€**

Budget engagé : **235 210€** soit **100 %**

Part financière de la thématique : **5.3 %**

PERSPECTIVES

- Comme proposé en 2019, continuité de la programmation pour 2023-2025 avec 21 km de linéaires de cours d'eau concernés (Vauziron, Dorson, Durolle, Cros/Roches, Lilion, Couzon, Carcasse, Valeyre, Escures et sources de la Dore).



DIAGNOSTIC

- Sur le bassin versant de la Dore, plusieurs secteurs de cours d'eau ont leur morphologie très dégradée, principalement dû aux différents aménagements créés par l'homme.

OBJECTIF DU CONTRAT

Restauration de la morphologie et amélioration de la qualité habitationnelle.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il s'agit ici de restaurer la fonctionnalité de ces cours d'eau par différentes techniques : la stabilisation des berges par du génie végétal, recréation d'une sinuosité, travail sur la forme des berges, la diversification des vitesses afin de décolmater les fonds, recréer des habitats variés afin d'accueillir une faune et une flore fonctionnelles et rendre à la rivière sa capacité de divagation ou par l'effacement de plusieurs obstacles à l'écoulement.

Actions prévues sur la période 2020-2022 :

- Le Charlotier à la Chapelle-Agnon,
- La Durolle au Moutier,
- Le Vauziron à Châteldon,
- Le Miodet à Saint-Dier d'Auvergne,
- La Dore en amont de la passerelle de Marsac en Livradois,
- L'ancien plan d'eau des Peupliers sur la Dore entre Thiers et Peschadoires.



Habitats très homogènes sur le Miodet à Saint-Dier d'Auvergne



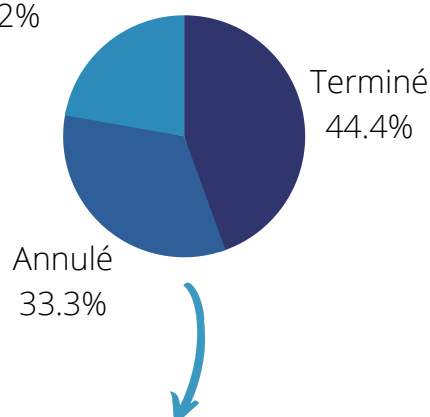
Enrochements en berges et sur le lit du Vauziron à Châteldon



BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature	A la date du 1 ^{er} avril 2022	
	9 actions	4 réalisées (Miodet, Vauziron, Charlotier, étude)	
SMPNRLF-GCE	Détails	1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Réalisée
	linéaire concerné	1,2km	1,17km
	Etude	2	1

En cours
22.2%



Création de "sous
berge" sur le Miodet

Recharge
granulométrique
du nouveau lit du
Charlotier



DÉTAILS

Actions annulées (3) :

- Etude et travaux de réhabilitation de la Durolle au Moutiers
- Aménagement du lit de la Dore (Marsac-en-Livradois)

Actions en cours (2) :

- Etude de conception de restauration morphologique du plan d'eau des Peupliers sur la Dore

Actions terminées (4) :

- Renaturation du Miodet
- Renaturation du Charlotier
- Etude et travaux de renaturation du Vauziron à Châteldon



BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **545 310€**

Budget engagé : **255 310€** soit **47 %**

Part financière de la
thématique : **12.2 %**

Actions annulées d'une valeur de **290 000€**

30 000€ sur la Dore à Marsac-en-L. (car conditionné à l'effacement du seuil de Mayoux)

260 000€ sur la Durolle au Moutier (nouveaux enjeux identifiés sur l'aval de la Durolle dans le cadre de l'étude de conception faite en A4)

PERSPECTIVES

- Report des travaux sur le plan d'eau des Peupliers et réévaluation de la nature et du montant des travaux (suite de l'étude de conception faite en 2021-2022).

Ajouts d'opérations :

- Etude de faisabilité sur l'aval de la Durolle (concertation et conception) en 2023,
- Renaturation du Vauziron phase 2 et Renaturation du Miodet phase 2 en 2024,
- Première tranche de travaux sur la Durolle aval en 2025.



DIAGNOSTIC

- Sur le bassin versant de la Dore, plusieurs secteurs de cours d'eau ont leur morphologie très dégradée,
- Certains cours d'eau présentent une végétation de berges absente ou dégradée, avec des arbres dépérissants, vieillissants,
- Présence de nombreux embâcles faisant obstacle aux écoulements.

OBJECTIF DU CONTRAT

Restauration et maintien de la ripisylve et amélioration de la qualité habitationale.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Différentes interventions sont menées sur **6 mètres** de part et d'autre du cours d'eau :

- Coupe sélective d'arbres, recépage, élagage,
- Elimination sélective des embâcles,
- Plantation d'espèces adaptées,
- Enlèvement des déchets du lit du cours d'eau.

Ripisylve
dépérissante
du Malgoutte
en 2022



Les travaux sont réalisés principalement en régie.

Avant chaque intervention, une concertation est engagée avec chaque propriétaire : un courrier d'information signifiant que sa parcelle est concernée, contacts téléphoniques, visites de chantiers si nécessaire.

Embâcle sur la Dore à
Ambert



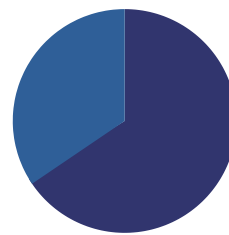
Embâcle sur
le ruisseau
de
St-Alyre



BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature		A la date du 1 ^{er} avril 2022	
	29 actions		19 réalisées	
SMPNRLF-GCE	Détails	1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Détail réalisé	Réalisé
	linéaire concerné	45km	Restauration	31,6 km
			Enlèvement déchets	1,8 km
			Génie végétal	4

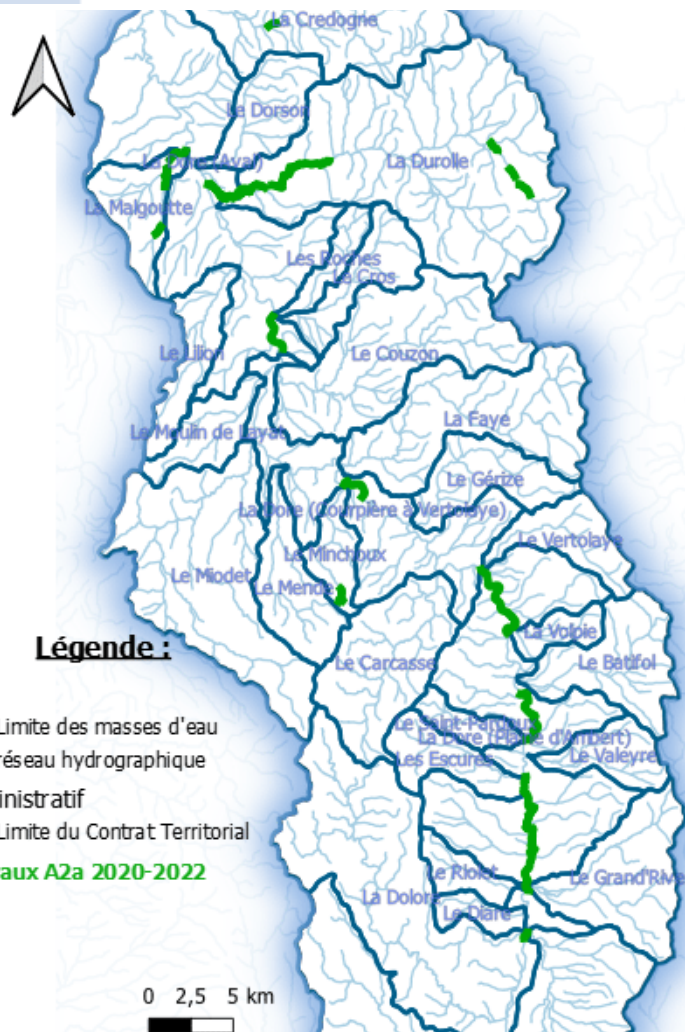
En cours
34.5%



Terminé
65.5%

Les actions en cours seront finalisées d'ici la fin du CT 2020-2022

Enlèvement d'arbres tombés sur la Durole à Thiers



BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **310 320€**

Budget engagé : **303 120€** soit **97.7 %**

Part financière de la
thématique : **6.9 %**

PERSPECTIVES

- Comme proposé en 2019, continuité des opérations avec 56 km de linéaire entre 2023-2025 (Cros, Roches, Moulin de Layat, Credogne, Dorson, Vauziron, Durole, Couzon, Carcasse, Valeyre).

Nouvelles propositions :

- Proposition d'ajout de 2 secteurs : la Dorette sur 5 km (CA du Puy), 2.4 km sur la Dore à Arlanc,
- Suppression d'une action sur le Valeyre,
- Ajout de A4a Roche sur l'opération de restauration --> modification de la programmation de A4a sur Roche.



DIAGNOSTIC

- **54%** de la surface du bassin versant est occupée par la forêt,
- **29%** des plantations sont des résineux (Epicéas, Douglas, Sapins, Pins).

OBJECTIF DU CONTRAT

Restauration et maintien de la ripisylve et amélioration de la qualité habitationale.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Ces résineux plantés sur des sols à hydromorphie permanente ou temporaire ont un enracinement superficiel qui occasionne un manque de stabilité des berges avec l'apparition de zones d'érosion suite à la chute d'arbres et une modification des écoulements.

Les travaux de recul de plantation de résineux consistent à restaurer la ripisylve en **supprimant les individus situés dans une bande de 6 mètres en bordure de cours d'eau** afin de reconstituer le cordon végétal rivulaire et de le favoriser en replantant des espèces adaptées (Aulne, Saule, Erables ...). Les travaux sont réalisés principalement par l'équipe rivière ou par des entreprises d'exploitation forestière.

Dans tous les cas et avant chaque intervention, une convention est signée entre le maître d'ouvrage de cette action et le propriétaire.



Impact d'une plantation de résineux sur le ruisseau des Escures à Ambert



Déracinements de résineux et création d'embâcles à Fournols



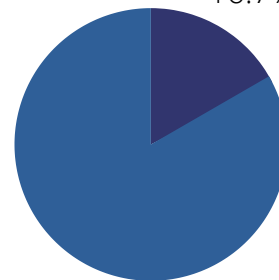
Erosion de la berge sur le Miodet et enfoncement du lit à Auzelles



BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature		A la date du 1 ^{er} avril 2022	
	36 actions		5 réalisées	
SMPNRLF-GCE	Détails	1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Détail réalisé	Réalisé
	linéaire concerné	20,8km	Recul	1,5km
			Restauration	4,5km
			Clôture	0,24km
			Abreuvoir	1
	Opportunité	3	Recul	0,5km
	Etude	1	Stage	1

Terminé
16.7%



En cours
83.3%



Plantation de feuillus sur les berges du Gêrize

Nombreuses actions en cours et non achevées car plusieurs étapes préalables sont nécessaires : négociation, vente de bois, nombreux propriétaires ...

Actions terminées : (2020):

- Actions sur Le Charlotier, La Dolore, Fraisse, Le Forestier
- Diagnostic complémentaire des affluents pour état morphologique dont inventaire enrésinement et programme d'actions

Actions en cours (2021-2022):

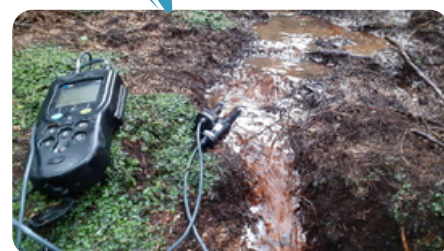
- Actions sur Le Cheix, Le Forestier, le Fraisse, le Gêrize, le Miodet, la Dolore, le Mende, le Minchoux

Indicateurs de suivi spécifique

(protocole 2020 et état initial 2021)

Type de point		Nombre	Analyses in situ	Analyses laboratoire	Total échantillons
Station	Eau rivière	5	pH, conductivité, T°C	Aluminium dissous et Aluminium total	5
	sol carottage RD et RC		pH (min.3 points/carotte)	-	10
Transect	4 carottages de sol de part et d'autre du cours d'eau	1	pH (min.3 points/carotte)	-	8
Points eau drains		8	pH, conductivité, T°C	Aluminium dissous et Aluminium total	8
Total maximal d'échantillons sols					18
Total maximal d'échantillons d'eau (pH, conductivité +T°C in situ /Al en laboratoire)					13

Mesures de paramètres in situ sur le ruisseau de Pamole



BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **272 824€**

Budget engagé : **257 824€** soit **94.5 %**

Part financière de la thématique : **6.1 %**

PERSPECTIVES

- Comme proposé en 2019, continuité de la programmation : 12 km concernés entre 2023-2025,
- En 2023 : Puy-Besson, Bethonnat, Carcasse, St-Alyre, Binin,
- En 2024 : Affluent Couzon, Escures, Favatelles,
- En 2025 : Faye, Dore, Grand-Rive.



DIAGNOSTIC

- Stabilité du cours de la Dore imposée par des contraintes physiques :
- **4.9 km** de protection de berges (plaine d'Ambert),
- **11 km** de protections berges sur la plaine aval,
- Les processus actifs de dynamique fluviale de la Dore n'existent plus que sur quelques sites des deux plaines alluviales (Plaine d'Ambert-Arlanc et plaine Dore aval).

OBJECTIF DU CONTRAT

Restauration de la fonctionnalité des milieux alluviaux de la Dore.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

La restauration des milieux alluviaux de la Dore comprend concrètement plusieurs actions :

- Acquisitions foncières des zones présentes dans l'espace de mobilité de la Dore (A3a),
- Animations sur ces sites pilotes (A3b),
- Etudes et travaux de restauration (A3c et A3d),
- Stratégie de gestion des milieux alluviaux (A3e),
- Diagnostic du fonctionnement de l'équilibre dynamique de la Dore (A3f).

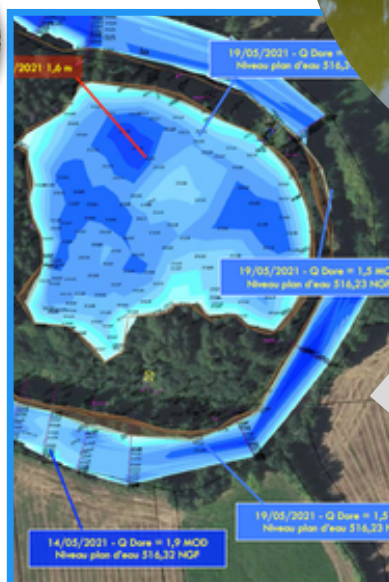
Site des étangs de Chauttes à Ambert



Erosion sur le site pilote du Mayoux à Escoutoux

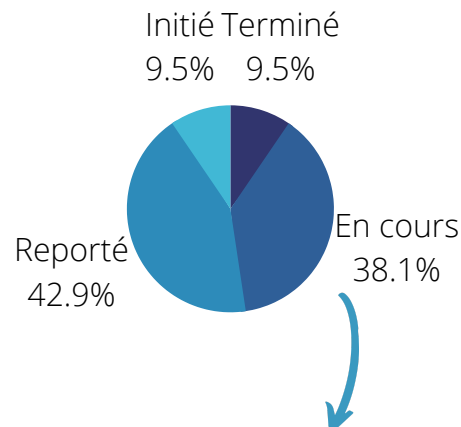


Relevés bathymétriques sur les étangs de Chauttes



BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature		A la date du 1 ^{er} avril 2022
	Détails	1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Réalisé
Noalhat C.C TDM CEN Auvergne	Acquisitions foncières (hectares)	15,6	21,33
CEN Auvergne	Animation foncière	3	1
SMPNRLF-GCE CEN Auvergne	Études préalables à des actions de restauration	6	2
SMPNRLF-GCE CEN Auvergne	Travaux de restauration (nb d'études)	5	1
SMPNRLF-GCE	Etude d'une stratégie de gestion	1	1
SMPNRLF-GCE	Diagnostic sur le fonctionnement de la dynamique fluviale	1	1



DÉTAILS

Actions annulées à reporter :

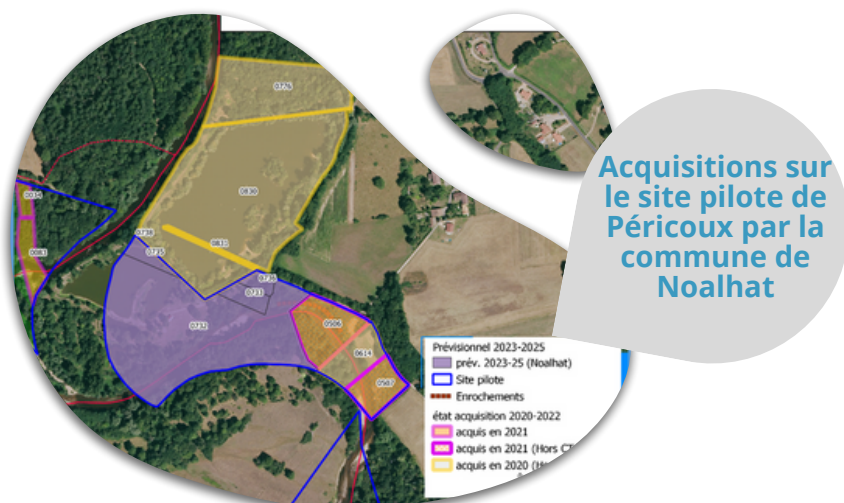
- Travaux de restauration de la dynamique fluviale sur le site Mayoux/CEN (A3d) et sur l'aval de Dorat
- 3 études de suppression d'enrochements de la Dore sur les sites Ogheards, Mayoux et Péricou (CEN)
- Etude de suppression d'enrochements de la Dore sur le site aval de Dorat (SMPNRLF)

Actions terminées :

- Acquisitions foncières par Noalhat
- Etude de définition d'une stratégie de gestion

Actions en cours :

- Acquisitions foncières par TDM/CEN
- 3 actions d'animation foncière/CEN
- Etude du tracé Dorat/CEN
- Reconnexion du lit sur site Legat sur la DORE /SMPNRLF
- Etude de diagnostic du fonctionnement de l'équilibre dynamique (marché à lancer)



BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **481 000€**

Budget engagé : **72 254.02€** soit **15 %**

Actions en cours : + de **304 000€**

Actions annulées à reporter : **100 000€**

Reports à cause de l'attente d'acquisitions pour continuer le programme d'actions et évaluer le dimensionnement des études et des travaux

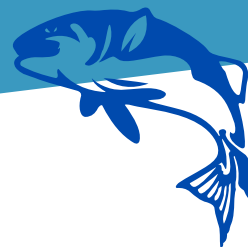
Part financière de la thématique : **10.7 %**

PERSPECTIVES

- Reprogrammation de la suppression d'enrochements sur sites Péricou, Mayoux et Ogheards (CEN) en 2023 et restauration de la dynamique sur ces sites en 2024 (CEN) et suppression d'enrochements sur la Dore sur le site Dorat aval (TDM) en 2024.

Nouvelle action :

- Etude de faisabilité du site Gravières Gras à Marsac en 2023 pour suite à donner après 2025.



DIAGNOSTIC

- **1077** ouvrages transversaux sur le bassin versant de la Dore,
- **287** obstacles à l'écoulement recensés,
- **1326 Km** concernés par une obligation de non dégradation.

OBJECTIF DU CONTRAT

Restauration de la continuité écologique.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le programme d'actions vise à **assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs**. Il s'agit d'encourager et d'accompagner la restauration de la continuité écologique sur les axes prioritaires du bassin versant définis par le comité de pilotage. Sur ces linéaires, l'implication de la cellule d'animation et la mobilisation des moyens financiers complémentaires se font selon une clé d'intervention pour viser le rétablissement de la continuité écologique.

Les cours d'eau concernés sont :

- Charlotier à Saint Gervais sous Maymont et la Chapelle-Agnon,
- La Dolore à Arlanc,
- La Durolle (aval) à Thiers,
- Le Couzon à Augerolles,
- Le Vauziron à Châteldon,
- La Dore à Thiers, à Peschadoires et à Courpière,
- Le Batifol (étude d'aide à la décision) à la Forie.

Une liste complémentaire de 24 ouvrages s'ajoute à la liste précédente.

Seuil du Sandier sur le Couzon à Auzelles



Passage du Charlotier dans une buse bloquant la circulation des poissons à la Chapelle-Agnon



BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature		A la date du 1 ^{er} avril 2022
	50 actions		12
	Détails	1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Réalisé
SMPNRLF-GCE	nombre d'ouvrage	22	6
	linéaire réouvert	Non renseigné	21,6km
	Opportunité	1	1
	Etude	2	2
	Nombre d'ouvrages complémentaires	24	2
Marsac en Livradois	1 ouvrage	1	1



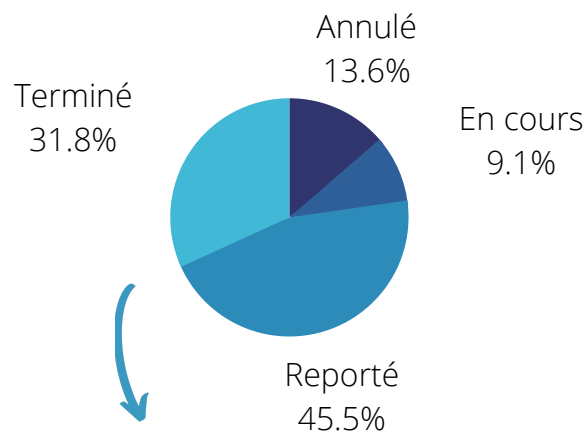
BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **306 200€**

Budget engagé : **140 503,2€** soit **46 %**

Actions annulées :

- 50 000€** : Effacement du seuil du Moulin de l'Isle (illégal depuis loi climat et résilience)
- 35 000€** : Etude d'aide à la décision sur le Batifol (non pertinente après réévaluation du contexte)
- 68 680€** : Travaux sur la Durolle aval et Vauziron aval (ajustement de la programmation)



DÉTAILS

Actions annulées :

- Effacement seuil moulin de l'Isle sur la Dore
- Amélioration de la franchissabilité sur un ouvrage du Charlotier (Budget consommé sur les autres ouvrages)
- Etude d'aide à la décision sur le Batifol

Actions reportées :

- Amélioration de la franchissabilité de la Durolle aval à Thiers à intégrer dans 1 étude globale sur la Durolle aval
- Amélioration de la franchissabilité sur le Vauziron à faire dans le cadre d'une renaturation du lit m

Actions en cours :

- Seuil du moulin de Cours sur la Dolore
- Etude de conception du seuil de la RD à Marsac en L.

Actions terminées :

- Effacement ancienne canalisation sur la Dore, du seuil de la Dore aval Iloa, du Sandier sur le Couzon et de 3 ouvrages sur le Charlotier
- Etude de conception pour la restauration de la continuité écologique de la Durolle aval

Part financière de la thématique : **6.4 %**

PERSPECTIVES

- Action prévue en 2023 annulée : Credogne,
- Seuil du ruisseau des Roches (réajuster la programmation avec l'évolution réglementaire et de la connaissance du territoire).

Nouvelles actions :

- Effacement du plan d'eau des Estivaux en 2024,
- Dérasement du seuil de Préciforge sur la Durolle.



DIAGNOSTIC

- Régression des zones humides au niveau national et local,
- Zones humides drainées sur le bassin versant de la Dore pour la plantation de résineux,
- Déconnexion et assèchement de nombreuses zones humides dans les plaines alluviales.

OBJECTIF DU CONTRAT

Restauration et préservation des zones humides.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Stratégiquement ce contrat territorial cible la restauration de zones humides dégradées, diagnostiquées et dotées d'orientations ou de notices de gestion avec une priorité aux zones humides identifiées par le SAGE ou dans le cadre des précédentes démarches.

Il apparaît également nécessaire de compléter l'état de connaissance par des inventaires ciblés notamment sur les masses d'eau où la qualité écologique est dépendante de la poursuite de la restauration des ces milieux.

La restauration des zones humides passent par plusieurs actions :

- Animation foncière sur les zones humides prioritaires (A5a),
- Préservation de zones humides : mise en oeuvre des orientations de restauration ou de gestion préconisées sur les sites présélectionnés (A5c),
- Conseils de terrain auprès des gestionnaires de zones humides après sollicitation par des personnes publiques ou par des exploitants/propriétaires privés (A5d) .



Zone humide plantée sur les sources de la Dore

Zone humide à Chalembel avec chablis



Zone humide piétinée à Pater sur la Faye



BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature			A la date du 1 ^{er} avril 2022	
	Détails		1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Réalisé	
SMPNRLF-GCE	Action d'animation	nombre d'actions	3	2	
		Nombre de sites	2		
		Surface animation	21,7 ha 18 parcelles	En cours	
ALF/TDM	Acquisitions de zones humides		Non concerné	Non concerné	
SMPNRLF-GCE	Restauration de zones humides	hectares concernés	83	Surface restaurée	23,27 ha
				Clôture	1,4 km
				Restauration ripisylve	0,895 m
				Abreuvoir	5
		Etude	1	Inventaire	1
ONF	Restauration de zones humides	hectares concernés	54	Dépôt d'1 demande de subventions FEDER	



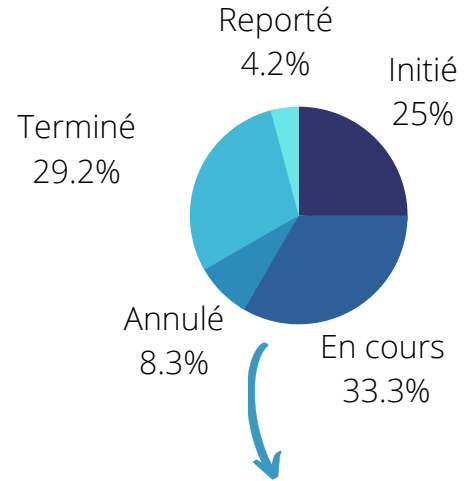
BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **279 100€**

Budget engagé : **183 260€** soit **66 %**

Décalage s'explique par l'**action annulée** de **5 000€** d'animation foncière en 2022 et l'annulation de la restauration de la ZH sur étang de la Colombière à **3 500€** (non pertinent après réévaluation du contexte et du gain écologique espéré)
Actions initiées de l'**ONF à 85 600€** (attente d'une possibilité de dépôt FEDER)

Part financière de la thématique : **6.2 %**



DÉTAILS

Nombreuses actions en cours et non achevées car plusieurs étapes préalables sont nécessaires : disponibilité des entreprises forestières, vente de bois, ...

Actions annulées :

- Animation foncière sur les ZH prioritaires pour 2022
- Restauration de ZH sur étang de la Colombière

Actions reportées :

- Etablissement d'un plan de gestion sur les ZH prioritaires

Actions en cours :

- Animations foncières (2)
- Restauration de ZH au Miodet et Fournols
- Inventaire Zones humides
- Conseils de terrain auprès des gestionnaires

Actions terminées :

- Restauration de ZH sur site Pater, Marat, Chalembel, La Palle et les Palles

- Conseils de terrain auprès des gestionnaires (2)

Actions initiées :

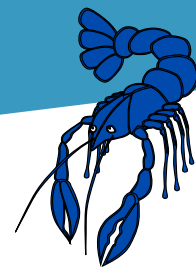
- Restauration des ZH dans forêts domaniales/ONF (6)

PERSPECTIVES

- Comme proposé en 2019, continuité de la programmation sur 4 370 hectares (la Faye, Sources de la Dore, ruisseau de St-Alyre, le Batifol, le Moulin de Layat) et acquisitions de 40 ha de ZH,
- A reprogrammer : établissement d'un plan de gestion sur les ZH prioritaires

Nouvelles actions :

- Etudes et travaux de restauration sur la partie amont de la Zone humide de la Fontaine (Source Dolore),
- Etude suivi de travaux sur la tourbière de Bois du Château.



DIAGNOSTIC

- Présence d'espèces patrimoniales : moules perlières, écrevisses à pieds blancs, Anguilles, Saumons d'Atlantique, truites Fario, la loutre, le castor, ...
- Présence d'espèces exotiques envahissantes : Renouées asiatiques, Ambroisie, Balsamique de l'Himalaya.

OBJECTIF DU CONTRAT

Lutte contre l'érosion de la biodiversité des milieux aquatiques.

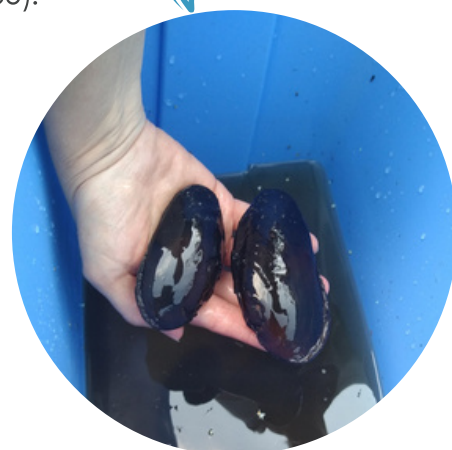
DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'identification de la localisation de ces différentes espèces permettra une meilleure gestion des différentes populations et une meilleure estimation des moyens à mettre en oeuvre pour leur préservation tout en sensibilisant la population locale aux richesses naturelles du territoire.

La préservation des espèces patrimoniales et la lutte contre les espèces invasives comprend plusieurs actions :

- Suivi d'espèces patrimoniales (A6a),
- Actions de préservation/ conservation d'espèces (A6b),
- Limitation d'espèces invasives végétales (en particulier l'Ambroisie) (A6c).

Moules perlières à Fournols



Concernant les espèces patrimoniales :

Priorité sur le bassin versant de la Dore aux espèces patrimoniales : Moule perlière et écrevisses à pieds blancs avec une intervention sur les sites connus.

De plus, un inventaire et des propositions d'actions de préservation des populations d'écrevisse à pieds blancs ainsi qu'une étude de conception en vue d'effectuer des travaux de restauration des sites à moules perlières semblent prioritaires.



Comptage nocturne des écrevisses à pattes blanches

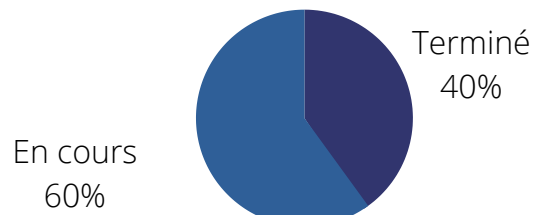


Concernant les espèces invasives :

La stratégie adoptée dans le cadre de ce Contrat territorial n'a pas pour ambition d'effectuer des actions curatives contre ces espèces. Il s'agit de sensibiliser et d'informer le grand public et les collectivités afin de limiter le développement de ces invasives.

BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature		A la date du 1 ^{er} avril 2022	
	Détails	1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Détail réalisé	Réalisation
CEN Auvergne	mise en place des travaux	1	Etude	1
			Clôture	1km
			Abreuvoirs	8
FDPPMA63	inventaire complémentaire	1	Inventaire	52 stations
			ADNe	11 stations
SMPNRLF-GCE	Limitation d'espèces invasives	3 actions	En cours	



DÉTAILS

Actions en cours :

- Animation spécifique sur les espèces exotiques envahissantes

Actions terminées :

- Suivi des espèces patrimoniales /CEN et FDPPMA 63

Mise en défens du Forestier (site NATURA 2000)

Résultats de détection d'ADN environnemental de l'écrevisse à pattes blanches (FDPPMA 63)

Site	N° échantillon	Détection de l'ADN de l'Écrevisse à pattes blanches	Nombre de réplicats positifs
Cubeyrolles	SPY213353	NON	0/12
Cubeyrolles	SPY213354	NON	0/12
Tignoux	SPY213355	NON	0/12
Tignoux	SPY213356	NON	0/12
Aval moulin de Brasac	SPY213357	OUI	5/12
Aval moulin de Brasac	SPY213358	OUI	9/12
Bréliéraud	SPY213359	NON	0/12
Bréliéraud	SPY213360	NON	0/12
l'Espinasse	SPY213361	NON	0/12
l'Espinasse	SPY213362	NON	0/12
Bois de la Marue	SPY213363	OUI	6/12
Bois de la Marue	SPY213364	OUI	9/12
Amont Vivic	SPY213365	NON	0/12
Les Planches	SPY213367	OUI	2/12
Les Planches	SPY213368	NON	0/12
Issartier	SPY213369	OUI	2/12
Issartier	SPY213370	NON	0/12
Aval Espinasse	SPY213371	NON	0/12
Aval Espinasse	SPY213372	NON	0/12
Bois de Macharoux	SPY213373	OUI	3/12
Bois de Macharoux	SPY213374	OUI	6/12



BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **66 690€**

Budget engagé : **61 251 €** soit **91 %**

Part financière de la thématique : **1.5 %**

PERSPECTIVES

Nouvelles actions :

- Actions sur le Charlotier : confinement, suppression d'espèces invasives (écrevisses américaines) et évaluation des travaux en 2023-2024,
- Proposition d'action de la FDPPMA 63 : 3 à 4 nuits de prospections d'écrevisses à pattes blanches pour 2024-2025.



DIAGNOSTIC

- 44% du bassin versant sont des surfaces agricoles,
- 86% des sols agricoles sont occupés par des prairies permanentes ou temporaires,
- Présence de nombreuses prairies pâturées en bordure de cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant de la Dore.

OBJECTIF DU CONTRAT

Evolution des pratiques en faveur d'une agriculture plus respectueuse des milieux naturels.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

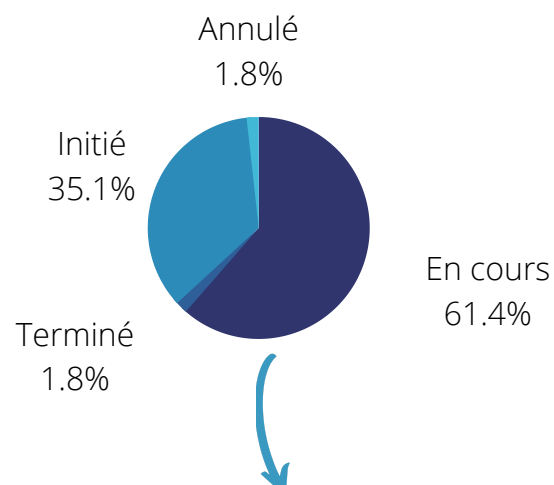
La stratégie territoriale du contrat vise le changement de systèmes ou de pratiques qui nuisent à la qualité de l'eau et aux milieux naturels ciblés dans la stratégie. Pour cela, la priorité se porte sur une mise en réseau des conseillers agricoles du territoire, déjà connus des agriculteurs. Il s'agit d'un réseau de conseillers agricoles, le collectif Dore J'aDore regroupant 10 structures intervenant sur le bassin versant de la Dore pour accompagner les exploitants vers l'agroécologie. Ainsi, sept structures se sont engagées en 2020 dans le cadre du CT qui comprend plusieurs fiches actions :

- Animation et participation des partenaires agricoles dans un réseau "Bassin versant de la Dore" (B1a),
- Accompagnement individuel des exploitants (B1b),
- Accompagnement collectif des exploitants (B1c),
- Diagnostic des filières pour développer l'agriculture biologique (B1d).



BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature		A la date du 1 ^{er} avril 2022
	Détails	1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Réalisation
AER/CDA63/BIO63/EDE63/FRCIVAM/SMPNRLF	Nombre de jours d'animations (Participation au collectif Dore j'aDore)	105	62.5 (tous les jours du collectif ont été réalisés, plafond fixé après signature du CT)
SMPNRLF-GCE	Nombre de prestations	1	1
AER/ CDA63/CEN Auvergne/ EDE63/FRCIVAM	Nombre d'accompagnement individuel	224	0
AER/ CDA 63/EDE63/ FRCIVAM	Nombre de diagnostics	65	11
BIO63/ CDA63/FRCIVAM/S MPNRLF	Nombre de journées collectives	12	6
SMPNRLF-GCE	Etudes	1	0



DÉTAILS

Action annulée :

- Etude du potentiel de développement de l'agriculture biologique sur le territoire prioritaire

Actions initiées :

- Accompagnements individuels par 5 structures

Actions en cours :

- Participation au collectif Dore J'aDore (6 structures)
- Diagnostics individuels d'exploitation (4 structures)
- Accompagnement collectif sur les changements de pratiques (4 structures)

Action terminée :

- Elaboration d'un outil commun de diagnostic d'exploitation agricole



Mise en place du collectif Dore j'aDore



BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **323 190€**

Budget engagé : **147 053€** soit **45.5 %**

Le décalage s'explique par une partie des jours d'animation non déposée (problématique cofinancement et limite d'éligibilité)

Réévaluation du nombre d'accompagnement individuel

Une phase bilan d'élaboration du collectif 2020-2021 réussie mais inertie dans la suite des actions renforcée par la crise sanitaire

Part financière de la thématique : **7.2 %**

PERSPECTIVES

- 2022 : poursuite des actions engagées depuis 2021
- Continuité de la stratégie du collectif sur 2023-2025 avec un ajustement de la programmation au regard des besoins et la capacité des maîtres d'ouvrages : réalisation de 51 diagnostics et d'accompagnement individuels et collectifs concertés au sein du collectif Dore J'aDore.



DIAGNOSTIC

- **282** zones d'habitat aggloméré sur le Puy-de-Dôme avec seulement **15** sans dysfonctionnement,
- Sur **20 000** installations d'assainissement non collectif, une part importante est non conforme.

OBJECTIF DU CONTRAT

Réduction des pollutions d'origine domestique.

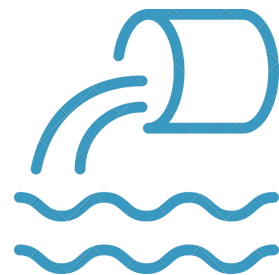
DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'inscription des travaux visant l'amélioration des systèmes d'assainissement dans la stratégie territoriale réaffirme la volonté des collectivités de diminuer la pollution domestique en **améliorant la collecte, le transfert et le transport des eaux usées et de réduire les rejets dans les rivières.**

Le programme d'actions n'a pas vocation à remplacer les autres actions du « petit cycle de l'eau » mais à le compléter. Il s'agit de privilégier un **accompagnement en synergie avec les services compétents pour réduire les rejets** dégradant la qualité des masses d'eau en favorisant la réalisation des projets d'assainissement collectif en cours et la mise en conformité des systèmes d'assainissement non collectif.

Les systèmes d'assainissement collectif prioritaires identifiés en 2019 sur les 6 ans du contrat :

- Courpière,
- Néronde-sur-Dore,
- Peschadoires,
- Orléat,
- Marsac-en-Livradois : Dore plaine d'Ambert,
- Job,
- Cunlhat,
- Saint-Flour-l'Etang,
- Saint-Rémy-sur-Durolle : Durolle.



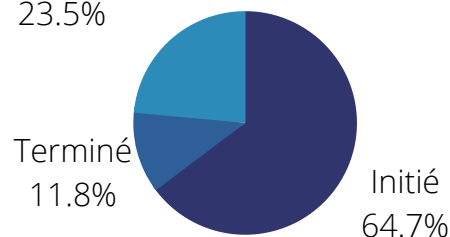
Rejet dans le Malgoutte



BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature		A la date du 1 ^{er} avril 2022
	Détails	1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Réalisé
Communes concernées	nb projets	11	1 dossier déposé sur Marsac en L.
SMPNRLF-GCE	Animation courante	6	Suivi au cours de l'année

En cours
23.5%



Mise en place d'une station d'épuration à roseaux à Fournols dans le cadre du CT Dore amont

DÉTAILS

Actions initiées :

- Programme d'assainissement (Saint-Rémy et St-Flour)
- Programme d'assainissement (Courpière, Cunlhat, Job, Marsac-en-Livradois, Peschadoires)
- Programme d'assainissement (Néronde sur Dore, Orléat, St Rémy sur Durolle)

Actions en cours :

- Animation auprès des collectivités pour l'amélioration des rejets domestiques (ANC, AC)
- Dossier sur Marsac en Livradois

Action terminée :

Animation auprès des collectivités pour l'amélioration des rejets domestiques (2)



BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **2 606 709€**

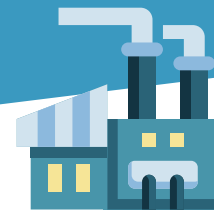
Budget engagé : **0€** soit **0%**

Part financière de la thématique : **58.3 %**

Le décalage s'explique par l'inertie dans la mise en œuvre des programmes d'assainissement des communes (opération longues et coûteuses) renforcé par la crise sanitaire.

PERSPECTIVES

- Continuité de la programmation et accompagnement des communes selon l'état d'avancement des dossiers. Actions non contractuelles (bonif +5% CD63) mais importantes pour l'amélioration de la qualité des masses d'eau,
- Lien avec les communes et SATEA ainsi que les SPANC.



DIAGNOSTIC

- **783** établissements industriels et artisanaux sur le bassin versant,
- **68** établissements relevant du régime d'autorisation ICPE,
- **1** site Seveso II,
- **10** sites IPPC.

OBJECTIF DU CONTRAT

Réduction des pollutions d'origine industrielle.

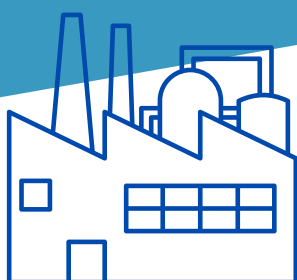
DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'utilisation de la force motrice des cours d'eau du bassin versant est à l'origine d'une tradition industrielle autour de la coutellerie et du travail des métaux mais également de la papeterie ou de la tannerie.

La stratégie territoriale vise à mettre en place une dynamique de réduction volontaire des pratiques à risque sur les milieux aquatiques. La priorité se porte sur la structuration et l'animation d'un réseau de partenaires pour améliorer la connaissance et communiquer auprès des industriels et des artisans.

La réduction des pollutions d'origine industrielle passe par plusieurs actions :

- Bilan et amélioration de la connaissance des rejets en micropolluants,
- Etude des sédiments et des sols de berges de la Durolle et de la Dore,
- Diagnostic d'optimisation des process et de réduction des rejets.

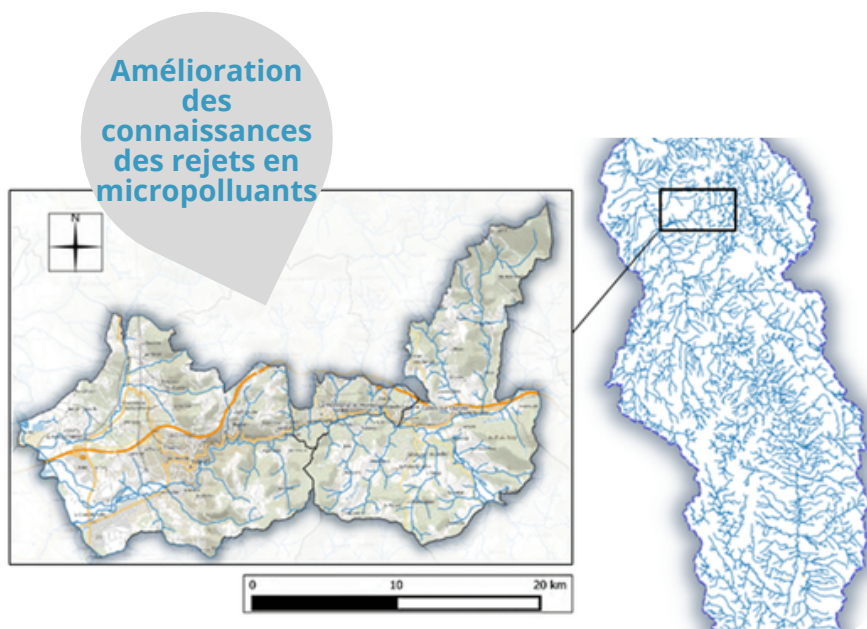
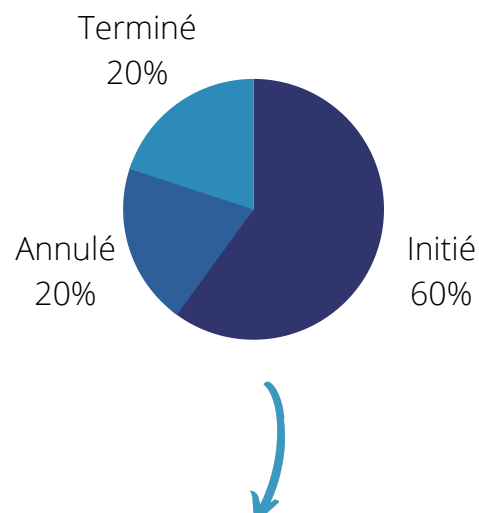


Rejets
industriels
dans la Dore



BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature		A la date du 1 ^{er} avril 2022
	Détails	1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Etat
SMPNRLF-GCE	Stage	1	Terminé
	Etude des sédiments/sols	1	Reportée
	Etudes de diagnostic d'optimisation des processus	3	Initiées



DÉTAILS

Action annulée :

- Etude des sédiments / sols de berges de la Durolle et de la Dore

Actions initiées :

- Etudes de diagnostic d'optimisation des processus (3)

Action terminée :

- Amélioration de la connaissance des rejets en micropolluants (Durolle)



BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **48 000€**

Budget engagé : **5 000 €** soit **10.4 %**

Part financière de la thématique : **1.07 %**

Décalage financier lié à l'annulation de l'étude des sédiments et du sol de **13 000€**, nécessitant une redéfinition des modalités de l'étude

Une enveloppe de **30 000€** avait été affichée pour l'optimisation des processus mais non contractualisée dans le CT

PERSPECTIVES

- Concernant les diagnostics d'optimisation : discussions avec les entreprises identifiées, pour cadrer une démarche d'accompagnement.



Gestion quantitative de la ressource en eau



DIAGNOSTIC

- Baisse de **10% à 40%** de la ressource en eau à cause du dérèglement climatique,
- Baisse de **20%** des précipitations en été à cause du dérèglement climatique.

OBJECTIF DU CONTRAT

Gestion et réduction des déficits quantitatifs.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

La gestion quantitative de la ressource en eau aborde plusieurs actions au sein du contrat territorial :

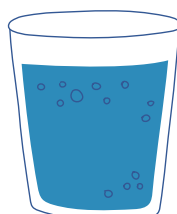
- Amélioration de la connaissance des débits des cours d'eau en tension (C1a),
- Co-animation d'un groupe de travail pour diminuer l'impact des prélèvements avec la cellule d'animation du SAGE Dore (C1b),
- Etude de gestion volumétrique sur les masses d'eau ayant une densité importante de plans d'eau (C1c),
- Etude adéquation ressource/besoin et programme d'action (C1d),
- Entretien régulier des secteurs à enjeux pour la prévention des inondations et diagnostic de vulnérabilité (C2a et C2b).

Ces actions sont cohérentes avec le SAGE Dore.

Cette démarche est initiée sur le secteur pourvu pour l'instant d'une étude et d'un programme d'actions dans le cadre du SAGE (Durolle/Credogne/Dorson).

De plus, il s'agit de **prévoir la réduction de la ressource en eau par le changement climatique et de prioriser la mise en place d'actions sur la Malgoutte, le Lilion et le Moulin de Layat** : masses d'eau ayant une densité importante de plans d'eau sur cours d'eau.

Mesure pour
l'amélioration de la
connaissance au débit
d'étiage



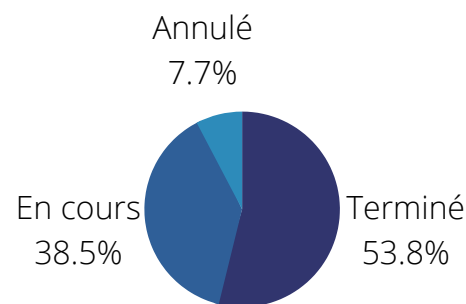
Pour la prévention des inondations, sur les 13 secteurs identifiés, une gestion des embâcles est réalisée. De plus, il est prévu de mettre à disposition un autodiagnostic de vulnérabilité aux inondations pour les habitants et entreprises du territoire.

Embâcles sur
la Credogne
dans Puy-
Guillaume



BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature		A la date du 1 ^{er} avril 2022
	Détails	1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Réalisé
SMPNRLF-GCE	Amélioration de la connaissance des débits (études et suivis)	3	3
	Animation d'un groupe de travail pour diminuer l'impact (nombre de réunions)	3	2
TDM/ Billom Communauté/ SMPNRLF	Etude de gestion volumétrique	1	1
	Etude adéquation ressource/besoin pour limiter déficits	1	0
SMPNRLF	Entretien des secteurs avec risque d'inondations (linéaire concerné en km)	34	3,8
SMPNRLF	Etude diagnostic de vulnérabilité	1	1



DÉTAILS

Action annulée :

- Etude d'adéquation ressource/besoin et programme d'actions pour limiter les déficits avec le dérèglement climatique

Actions en cours :

- Amélioration de la connaissance des débits (2 années faites/3)
- Co-animation groupe de travail avec le SAGE Dore pour diminuer l'impact du prélèvement
- Etude volumétrique (impact cumulé plans d'eau sur Malgoutte, Lilion, Moulin de Layat)
- Etude diagnostic de vulnérabilité
- Entretien des secteurs à risque inondation

Actions terminées :

- Amélioration de la connaissance des débits
- Co-animation groupe de travail pour diminuer l'impact du prélèvement avec le SAGE Dore
- Entretien des secteurs à risque inondation

Crue de décembre 2021 sur le Batifol à la Forie



BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **202 000€**

Budget engagé : **61 865€** soit **30.6%**

Annulation de l'étude d'adéquation besoin/ ressource à **100 000€** car prochainement une étude HMUC dans le cadre du SAGE Dore

30 000€ d'étude diagnostic de vulnérabilité en cours

Part financière de la thématique : **4.5 %**

PERSPECTIVES

- Concernant l'amélioration de la connaissance des débits, pour 2023-2025 : continuer le suivi des stations et analyser les résultats,
- Pour l'entretien régulier des secteurs à enjeux inondations, pour 2023-2025: augmentaiton du budget de 10 000€ à 20 000€ et ajout de 2 secteurs : Couzon amont du bourg Aubusson et la Dore dans Ollieuges.



DIAGNOSTIC

- 15 collèges dans le bassin versant,
- Sensibilisation de nombreuses écoles nécessaires sur le bassin versant de la Dore.

OBJECTIF DU CONTRAT

Faire évoluer les perceptions et les mentalités.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'objectif ici est de mutualiser l'ensemble de la communication du contrat territorial et du contrat vert et bleu sur le bassin versant de la Dore en cohérence avec le SAGE Dore. Cette mutualisation des moyens apparaît nécessaire pour avoir plus de visibilité des opérations sur le territoire et rendre cohérent les outils CT de l'Agence de l'Eau et CVB de la Région.

L'importance de la communication et la valorisation de ces outils et des actions ont été confortées lors des différents comités de pilotage du CT Dore et des comités de suivi du CVB.

Chaque année, la structure porteuse du programme d'actions, en partenariat avec l'Education nationale, propose aux établissements publics et privés du bassin de sensibiliser les élèves à une thématique.

L'évolution des perceptions et des mentalités passent par plusieurs actions :

- Sensibilisation du jeune public sur les trames Verte et Bleue : Puzzles de la Nature (D1a),
- Communication et valorisation des actions et du contrat territorial (D1b).

Puzzle réalisé
par les classes
(année 2020-
2021)



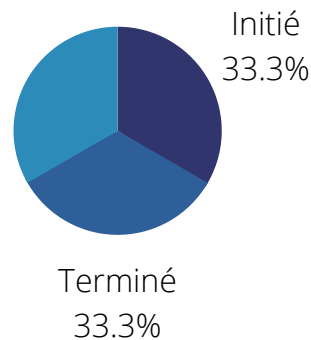
Stratégie de communication réalisée en 2020-2021 sur le CT/CVB en cohérence avec le SAGE :

- Site internet dédié,
- Films,
- Plaquettes,
- Utilisation des supports du PNR,
- Presse écrite,
- Journaux communaux, ...

BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature		A la date du 1 ^{er} avril 2022
	Détails	1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Réalisé
SMPNRLF-GCE	Nombre de classes rencontrés	30	16
SMPNRLF-GCE	Nombre d'actions de communication	3	3

En cours
33.3%



Communication et valorisation du contrat par un animateur du contrat



Article de la Montagne sur les Puzzles de la Nature avec l'école de Courpière

COURPIÈRE ■ Une sensibilisation à la biodiversité à l'école Saint-Pierre

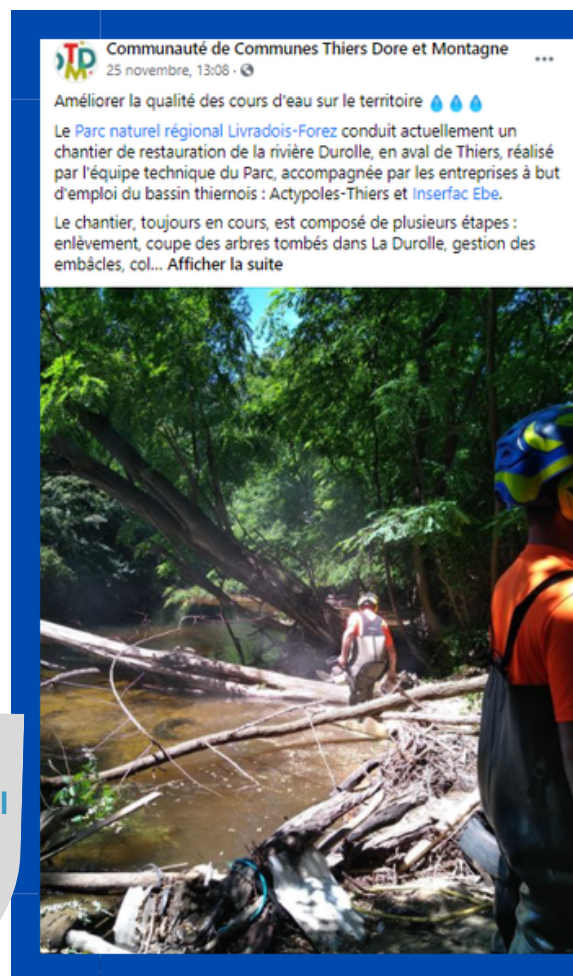
D'étranges animaux à l'école

Jeuil dernier, les élèves de la classe de Céline Delord, à l'école primaire Saint Pierre, ont accueilli Anais Le Gall, animatrice à la Cotiche, pour une animation « Biodiversité ». Ils ont découvert les animaux sauvages qui fréquentent l'école.



Au départ, un projet d'école avec le parc naturel régional Livradois-Forez et la Cotiche, service d'éducation à l'environnement pour un développement durable de la communauté de communes de Thiers Dore et Montagne. Quatre demi-

Publication sur un réseau social de la part de TDM sur une action réalisée par le Parc



BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **132 000€**

Budget engagé : **132 000€** soit **100%**

Part financière de la thématique : **3%**

PERSPECTIVES

- Toutes les actions prévues pour 2020-2022 seront lancées d'ici la fin du CT 2020-2022,
- Continuité des opérations de sensibilisation en 2023-2025.



DIAGNOSTIC

- Il est nécessaire d'évaluer l'efficacité du programme d'actions, ainsi les méthodes d'évaluation et de suivi de l'efficacité des actions mises en oeuvre ont été déterminées.
- Un bilan technique et financier est conduit à l'issue du programme d'actions (2022 : bilan mi-parcours et 2024-2025 : bilan évaluatif) reposant sur des éléments d'évaluation "in itinère" et d'évaluation "ex-post".

OBJECTIF DU CONTRAT

Evaluation et adaptation de la stratégie du Contrat Territorial.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Cette fiche-action propose ainsi durant la mise en oeuvre un dispositif d'indicateurs de suivi basé sur le modèle **PER** : **Pressions** (cause des altérations), **Etat** (qualité écologique), **Réponse** (avancement des actions programmées). Le dispositif se veut facile à mettre en place et dont les résultats sont facilement interprétables tout en étant suffisamment complets et s'appuyant au maximum sur les ressources disponibles au sein de la cellule d'animation.

Pour les actions travaux, le volet Etat du modèle PER se compose de :

Etat initial du milieu aquatique au niveau d'un panel de sites : 5 par grandes thématiques des actions du suivi (biomonitoring + hydromorphologique) réalisées en 2020-2021

- Recul résineux (5),
- Restauration ripisylve (5),
- Mise en défens (5),
- Restauration hydromorphologique (5),
- Continuité écologique (1),
- Autre suivi spécifique éventuel (dynamique fluviale, zone humide),

Etat final du milieu aquatique au niveau du panel de sites sur les mêmes protocoles.



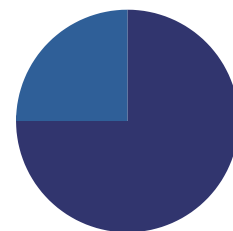
Prélèvements d'invertébrés aquatiques par AQUABIO sur le Vauziron



BILAN TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Programmation à la signature		A la date du 1 ^{er} avril 2022	
	Détails	1 ^{ère} partie CT 2020-2022	Détail réalisé	Réalisation
SMPNRLF-GCE	Nombre d'action	3	Stage	2
			Nb station d'évaluation de travaux	15
FDPMA63	Nombre d'action	1	Pêche électrique	11

En cours
25%



Terminé
75%

Indicateurs mis en place



Pêche électrique sur la Dore à Arlanc

Typologie d'action	Cours d'eau concerné	Sonde température	Physico-chimie	Station I2M2	Station IBD	Station IPR (fédération de pêche 63)	Station Carhyce (en partie par le SMPNRLF)
A1a Maîtrise du piétinement des berges	Le Vauziron (Châteldon aval)	1		1	1		1
	Le Gézeze (St Pierre la Bourlhonne)	1		1	1		1
	La Sagne (Ambert)	1		1			
	Le Marcharoux (Ambert)	1		1	1		1
A2a Restauration de la végétation de berge	La Credogne (St Victor Montvianeix)			1			1
	La Malignotte (Orléat)	1		1			1
	La Dore aval Ambert			1			1
	Le Miodet (Auzelles)	1	1	1	1	1 en 2021	1
A2b Limitation de l'impact des résineux	Ruisseau de Pamole (Vollere-Montagne)		1	1		2 en 2021	1
	Bethonnat (St Amant Roche Savine)		2	2		2 en 2021	1
	Le Fraisse (Fournols)	1	1	1	1	1 en 2021	1
	La Dore (Marsac)	1		1		1 en 2020	
A1b Restauration hydromorphologique / A4a continuité écologique	Charlotier (la Chapelle Agnon)	1				suivi spécifique	
	La Durolle (Thiers)	2		1	1	1 en 2020	
	Le Miodet (St Dier d'Auvergne)	1		1		1 en 2020	
	Le Vauziron (Châteldon bourg)	1		1	1	1 en 2020	1
Suivi température Dore	Sur l'axe Dore (de Puy-guillaume à Doranges) + Forestier (Fournols) + Dorette (Saint-Bonnet le Bourg)	13 + 2 + 1					
TOTAL		29	5	16	7	10	16



BILAN FINANCIER

Budget prévisionnel : **90 519€**

Budget engagé : **74 519€** soit **82%**

Part financière de la thématique : **2.02 %**

Le décalage s'explique par l'action en cours :
bilan du CT à mi-parcours
Et l'achat de matériel réalisé en frais de fonctionnement

PERSPECTIVES

- Pour 2024: Stage suivi et diagnostic complémentaire et mise en place d'indicateurs morphologiques et biologiques pour l'évaluation des actions.
- Pour 2025 : réalisation du bilan du Contrat territorial 2020-2025 de la Dore.



OBJECTIF DU CONTRAT

- Assurer le suivi administratif et financier des actions et coordonner l'ensemble des dossiers,
- Assurer la mise en oeuvre des actions sur les milieux aquatiques et la médiation auprès des riverains.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'animation du contrat est réalisée par 3 chargés de missions au sein du pôle Grand Cycle de l'Eau du Syndicat Mixte du PNRLF (3 ETP).



Sébastien Bret : référent sur la partie amont



Sylvain Saxer : référent sur la partie aval



Sylvain Rigaud : référent sur les thématiques spécifiques

L'animateur pilote la mise en oeuvre du programme et promeut les actions réalisées dans le cadre du CT. Il est le relais indispensable à la communication entre les différents partenaires.

L'encadrement du contrat se fait par la responsable du pôle Grand Cycle de l'Eau du PNRLF (0.2 ETP).

Delphine Girault

animatrice du SAGE Dore et responsable du pôle GCE sur le BV de la Dore

- Coordination technique de la cellule "Grand Cycle de l'Eau" du Syndicat mixte du PNR Livradois-Forez,
- Coordination de l'élaboration et la mise en oeuvre de la stratégie et du programme d'actions sur le bassin versant de la Dore, dans le cadre du CT Dore

Le suivi administratif du contrat est réalisé par l'assistante de pôle GCE sur le BV de la Dore en charge (1 ETP).

- Gestion courante du secrétariat administratif,
- Gestion et envoi des conventions aux propriétaires,
- Participation aux comités de pilotage, aide à l'élaboration des comptes rendus.

Valérie Poncelas

La mise en oeuvre des actions du contrat se fait grâce à deux techniciens de rivières (2 ETP).



Benjamin Faye : référent technique sur la partie amont du bassin

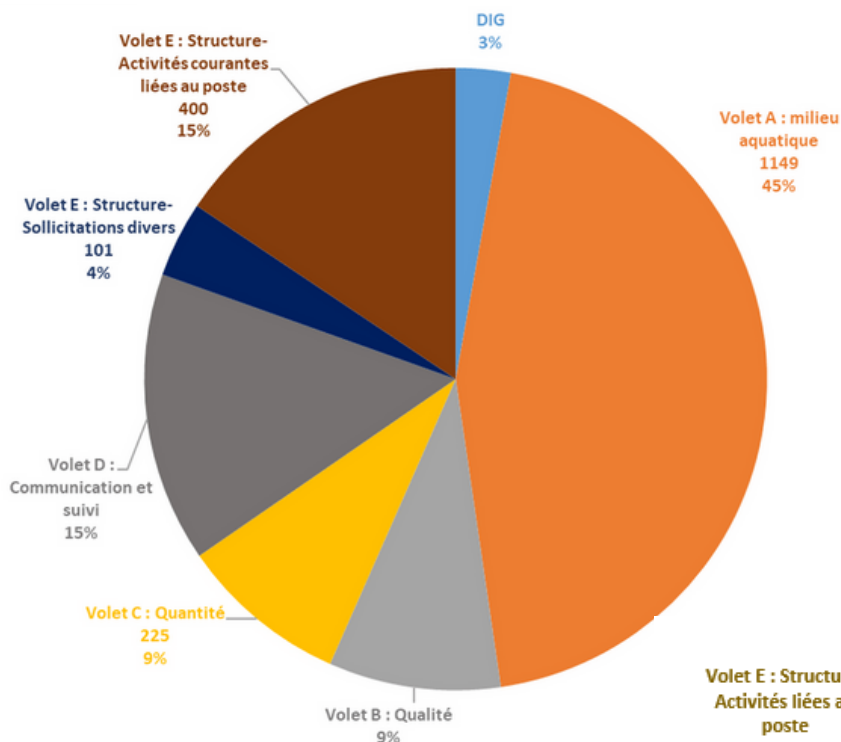


Marc Cladière : référent technique sur la partie aval du bassin

Le technicien de rivière est un maillon essentiel à la mise en oeuvre, au dimensionnement et à la réalisation des travaux. Il assure aussi un lien de médiation et d'information auprès des riverains, des collectivités et des différents partenaires du territoire.

BILAN TECHNIQUE

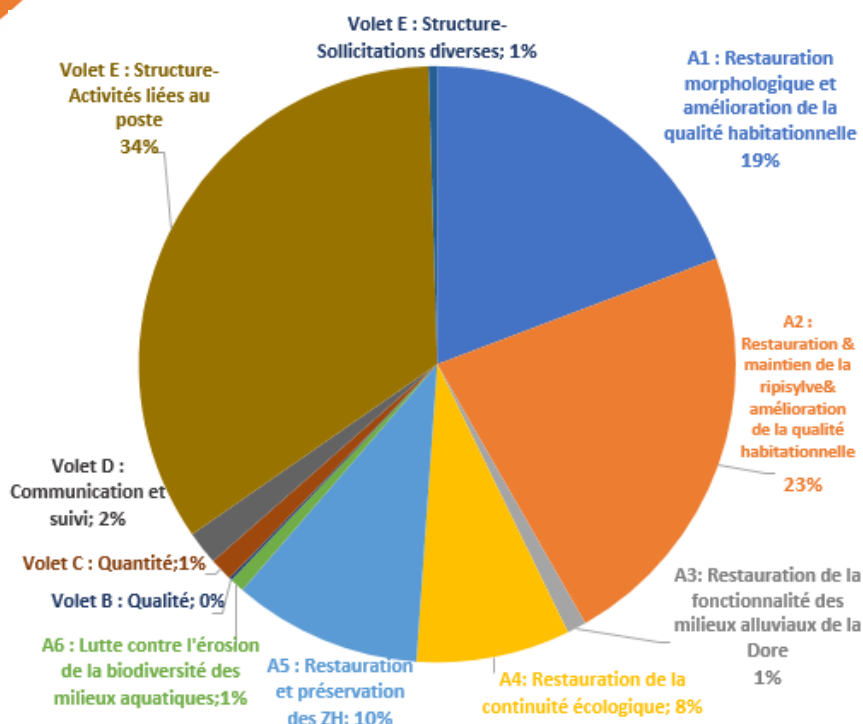
Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé
Nombre de COPIL organisés	3	4
ETP	3	2.88 (arrivée d'un chargé de mission en mai 2020)



Répartition du temps des chargés de missions par volet

Entre 2020-2022, l'intégralité de l'activité de la cellule d'animation a été consacrée au CT 2020-2022.

Répartition du temps des techniciens par volet



BILAN FINANCIER

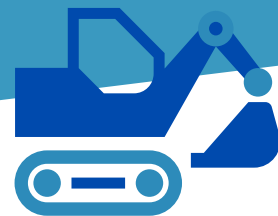
Budget prévisionnel : **1 179 000€**

Budget engagé : **1 179 000€** soit **100%**

Part financière de la thématique : **26.4 %**

PERSPECTIVES

- Nécessité de maintenir les moyens de la cellule d'animation pour pouvoir mettre en oeuvre le contrat territorial.



DESCRIPTIF DES ACTIONS

Intégrée à l'équipe du Syndicat mixte du parc depuis 2020, la régie de travaux également appelé l'équipe rivière est composée de 4 professionnels. Cette équipe permet la mise en oeuvre de la majorité des travaux du volet A : Milieu aquatique.

En effet, l'équipe a de nombreuses compétences qui permet de réaliser des travaux de bûcheronnage (élagage, abattage d'arbres dangereux, démontage d'arbres enlevés en rétention, débardage, ...). L'expérience professionnelle de l'équipe permet également de réaliser des travaux de restauration hydromorphologique (mise en place de génie écologique, création de sous-berges, aménagements, diversification des habitats piscicoles, ...) mais aussi les actions de maîtrise du piétinement bovin avec la mise en place d'abreuvoirs et de clôtures, ...

C'est un choix des élus d'avoir mis en place et de garder une régie de travaux sur ce bassin versant.

L'équipe rivière permet ainsi de mettre en oeuvre des travaux toute l'année sur les milieux aquatiques.

Guillaume
Lagoutte

Kévin
Collay

Mathieu
Sablonière

Romain
Dumeil

Composition 2021

Maîtrise du piétinement
sur le Macharoux



Elagage
d'arbres pour
le recul de
résineux sur le
Gérize



Travaux de
restauration
hydromorpho
sur le Vauziron



Travaux de restauration
sur le Malgoutte



Restauration de
ripisylve sur la Durole



Mise en place
de génie
écologique
(tressage) sur
le Miodet



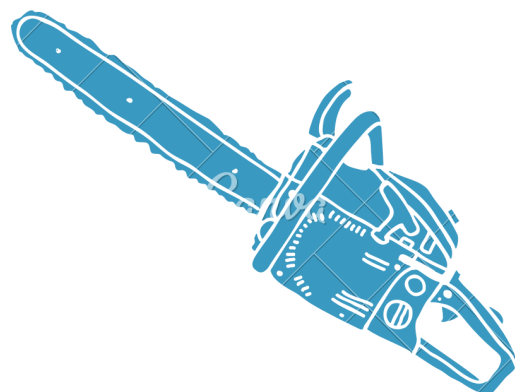
Aménagement
d'une buse sur
le Charlotier



Création d'un nouveau
lit sur le Charlotier



Mise en place de
génie écologique
(boudin
d'hélophyte) sur
le Vauziron



Bilan technique général



De nombreuses actions ont pu être menées à bien, à la fois des travaux mais aussi des actions de communication et des études durant le 1er cycle du CT Dore, malgré un démarrage du programme en pleine crise sanitaire (COVID) et dans une nouvelle structure portant la maîtrise d'ouvrage des actions GCE.

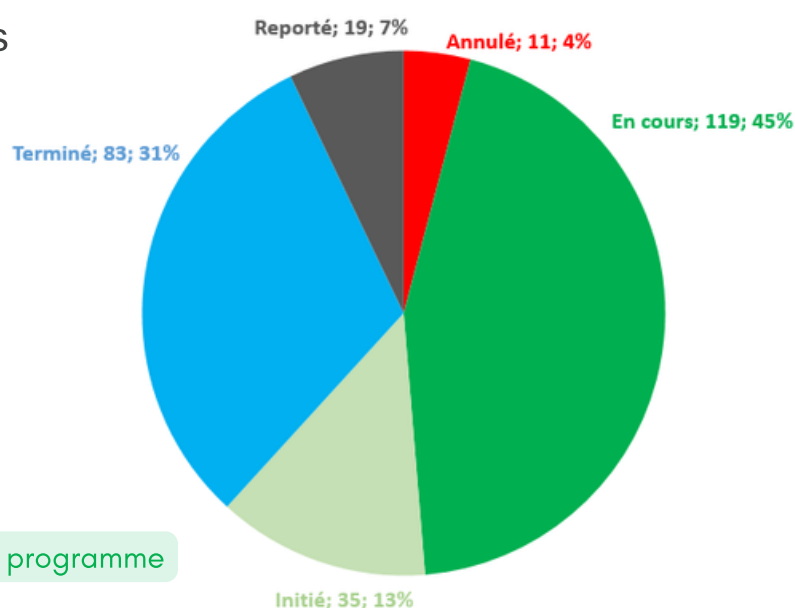
31% d'actions
terminées

44% d'actions
en cours

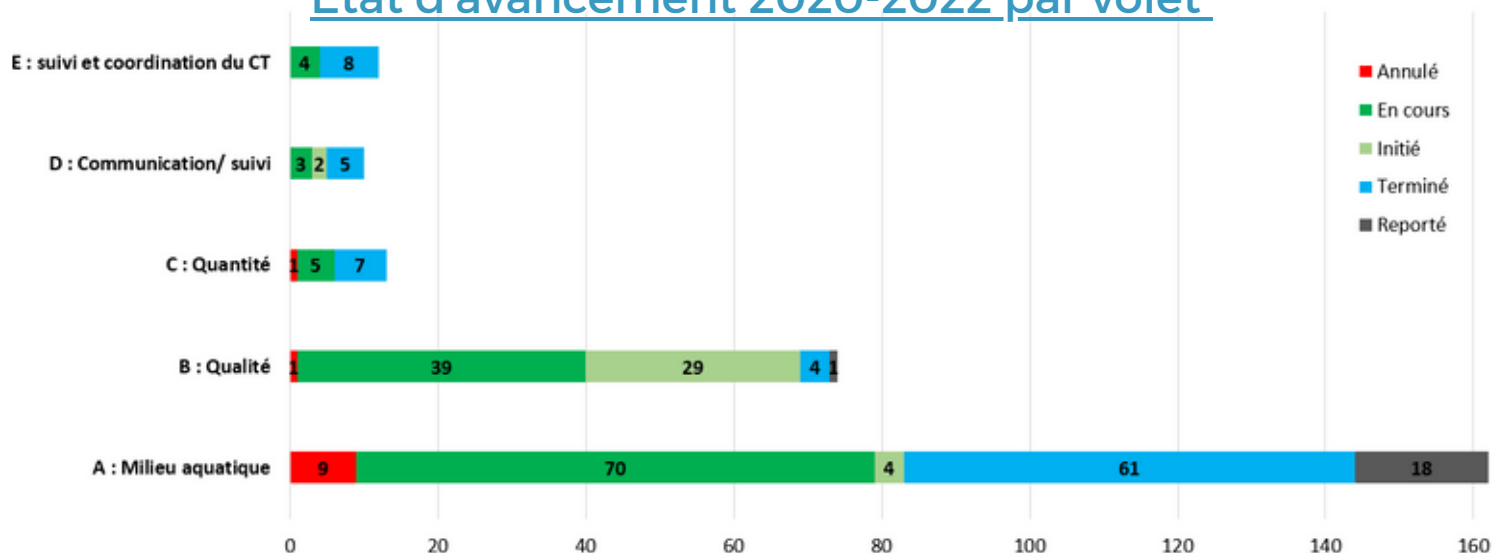
Un projet ambitieux et multithématique bien engagé, qui est à poursuivre !

Le démarrage des travaux n'a débuté qu'à partir de mai 2020 mais de nombreux travaux de restauration de cours d'eau exemplaires sont réalisés.

L'année 2022 a bien démarré et la dynamique du programme suit son cours !



Etat d'avancement 2020-2022 par volet



Certaines actions sont annulées mais leur nombre reste très limité (11) !

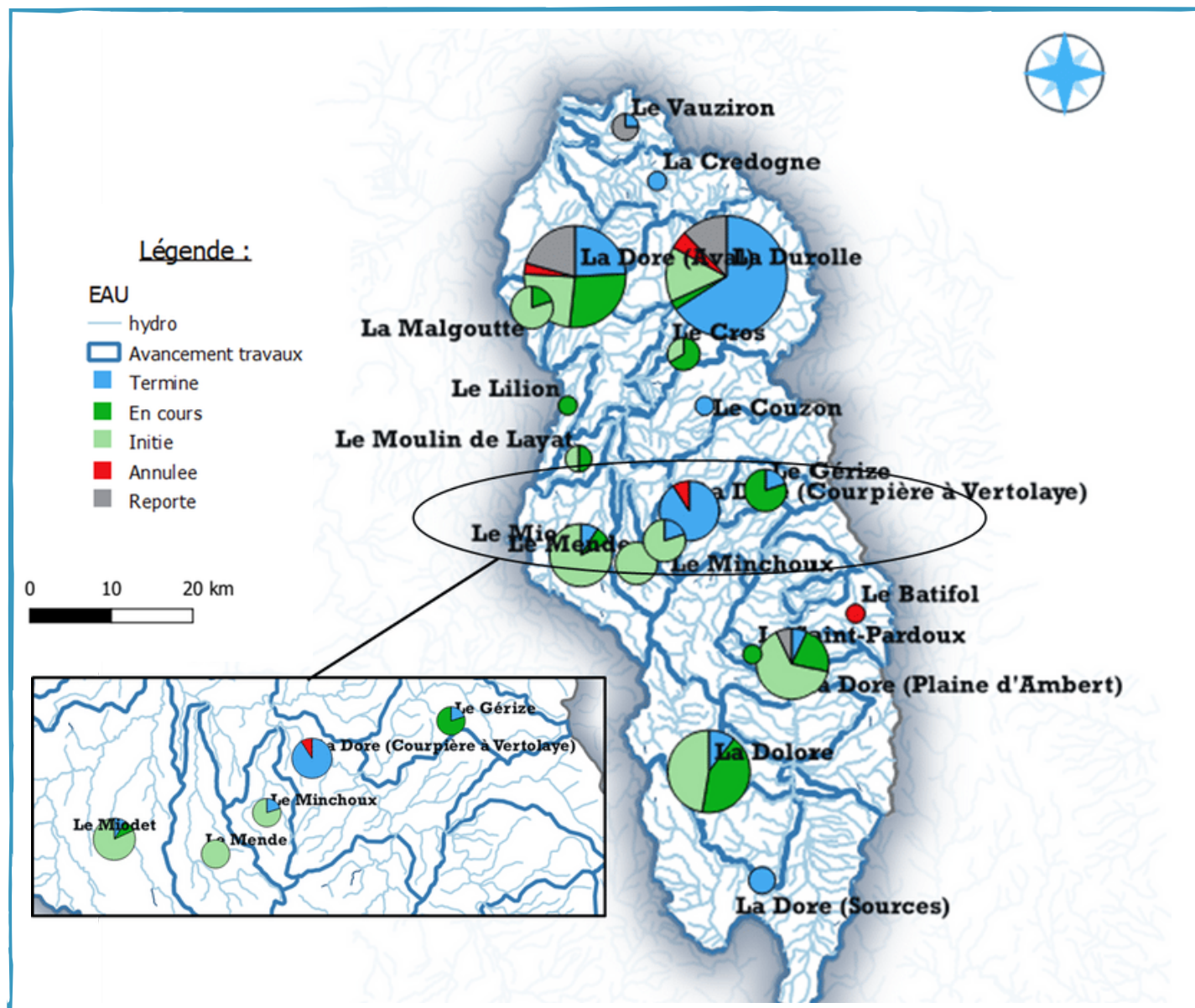
Décalage du lancement de la programmation initiale le 01/01/2020 : nouvelle structuration, nouveau service,... des retards sont alors inévitables !

Le lancement des actions nécessite un plan de financement finalisé.

Des actions sont liées les unes aux autres :

- des études de conception doivent être achevées avant de lancer les actions et travaux lié(e)s,
- les acquisitions foncières concernant la dynamique fluviale sont au préalable avant les études et travaux.

AVANCEMENT DES TRAVAUX PAR MASSE D'EAU



Les actions réalisées se concentrent sur 4 masses d'eau : 2 sur l'aval, la Dore et la Durolle, 2 sur l'amont, la Dore plaine d'Ambert et la Dolore. Mais au total, 20 masses d'eau sont concernées par des actions sur 30 du bassin versant.

Les petites masses d'eau ne sont pas oubliées : avec des travaux exemplaires comme la renaturation du Vauziron à Châteldon ou encore la restauration de la zone humide à Pater-PuyGros !

Réalisation en quelques chiffres :

42 km de cours d'eau en restauration de berges

37 abreuvoirs et aménagements

7 km de clôtures

2.14 km de recul de résineux

23m3 de déchets enlevés

15 ha de tourbières mis en défens

Bilan financier général



Montant prévisionnel sur 3 ans : **4 471 363€** (+ 2 606 709 € de la thématique pollution domestique : B2a)

Montant engagé sur 3 ans : **2 900 247€** au 1er avril 2022

soit **65%**



Thématiques		Prévisionnel 2020-2022				Bilan 2020-2022			
		Montant prévisionnel 2020-22				Coût prévisionnel du projet (2020) – engagé	Coût prévisionnel du projet (2021) – engagé	Coût prévisionnel du projet (2022) – engagé	Total engagé
		2020	2021	2022	Total				
Hydromorphologie	A1	300 670 €	159 460 €	320 390 €	780 520 €	247 210 €	438 884 €	365 370 €	1 051 464 €
	A2	173 540 €	112 424 €	297 180 €	583 144 €				
Milieux alluviaux	A3	128 800 €	257 200 €	95 000 €	481 000 €	49 695 €	64 274 €	0 €	113 969 €
Continuité écologique	A4	166 600 €	89 600 €	50 000 €	306 200 €	83 320 €	69 103 €	0 €	152 423 €
Zones humides	A5	70 000 €	144 500 €	64 600 €	279 100 €	127 760 €		45 300 €	173 060 €
Biodiversité milieux aquatiques	A6	62 690 €	2 000 €	2 000 €	66 690 €	29 797 €	23 234 €	0 €	53 031 €
Pollution diffuse agricole	B1	43 400 €	144 160 €	129 630 €	323 190 €	192 038 €			192 038 €
Pollution domestique	B2	319 600 €	670 800 €	1616 309 €	2 606 709 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Pollution industrielle	B3	13 000 €	35 000 €	0 €	48 000 €	0 €	5 000 €	0 €	5 000 €
Gestion des déficits quantitatifs	C1	42 000 €	100 000 €	0 €	142 000 €	12 000 €	29 865 €	0 €	41 865 €
Inondations	C2	40 000 €	10 000 €	10 000 €	60 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €
Communication	D1	44 000 €	44 000 €	44 000 €	132 000 €	38 860 €	44 000 €	30 000 €	112 860 €
Suivi, bilan, évaluation	D2	85 519 €	0 €	5 000 €	90 519 €	74 519 €	0 €	5 000 €	79 519 €
Animation, structure	E1	263 000 €	263 000 €	263 000 €	789 000 €	178 018 €	201 000 €	201 000 €	580 018 €
Equipe technique	E2	130 000 €	130 000 €	130 000 €	390 000 €	105 000 €	105 000 €	105 000 €	315 000 €
Total général		1 888 819 €	2 162 144 €	3 027 109 €	7 078 072 €	1 148 217 €	990 360 €	761 670 €	2 900 247 €
Hors B2a		1 569 219 €	1 491 344 €	1 410 800 €	4 471 363 €	1 148 217 €	990 360 €	761 670 €	2 900 247 €

Une part importante du programme concerne le volet assainissement, cette partie non contractuelle du CT ne rentrera plus en compte dans les prochains graphiques. Il faut donc considérer que le montant global du CT est hors B2, soit **4 447 363 €** pour le 1er cycle.

Au montant engagé s'ajoute :

**Au moins
360 600€**

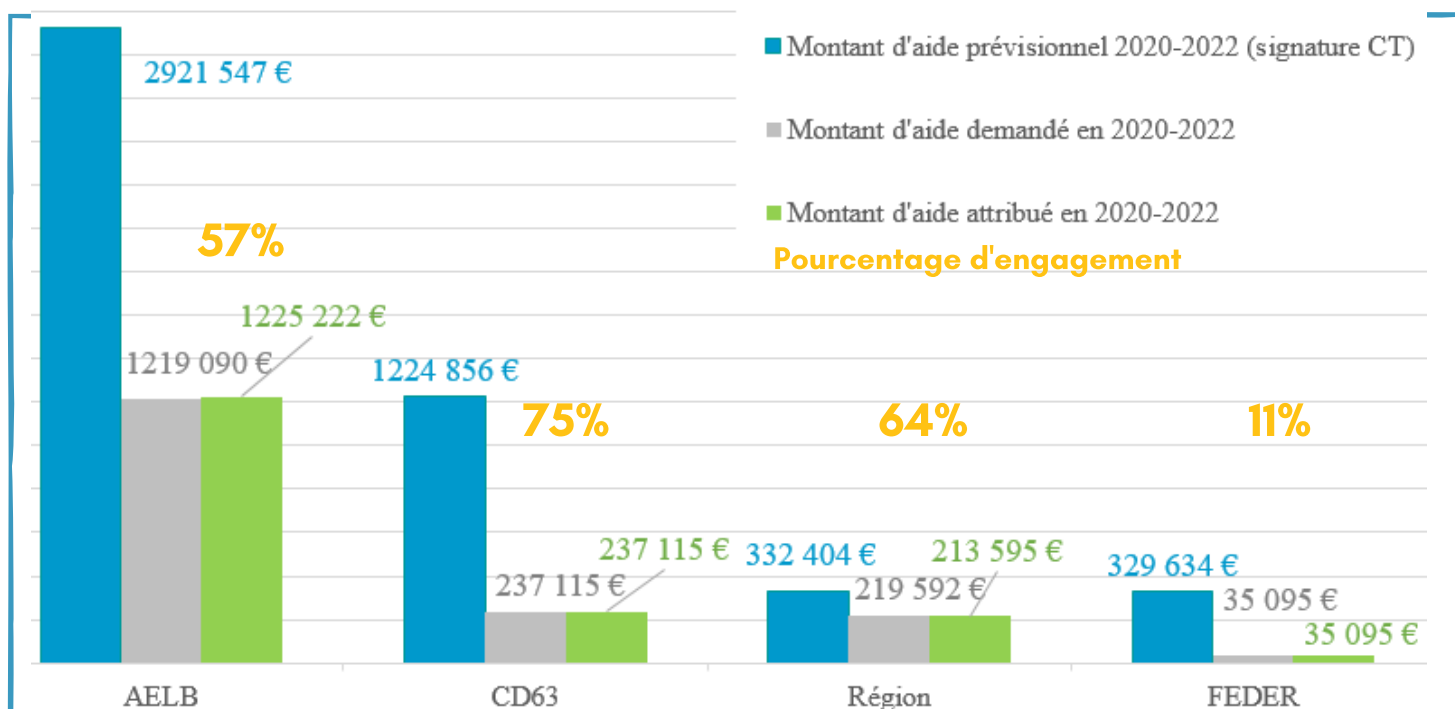
d'actions supplémentaires, **engagées d'ici la fin de l'année** (Dynamique fluviale sur Chauttes, étude de l'état d'équilibre sédimentaire de la Dore, actions de restauration de zones humides par l'ONF et l'autodiagnostic de vulnérabilité inondation).

**Environ
715 000€**

d'opérations inscrites en 2020-2022 sont à réinscrire dans le 2ème cycle, 2023-2025.

Cela concerne : l'effacement du plan d'eau des Peupliers (montant réévalué : 500 000€), effacement du seuil de Préciforge (montant réévalué à 124 000€) et d'actions du volet dynamique fluviale : animation foncière, 2 études de conception, travaux d'environ 90 000€.

Part des aides par financeurs



Peu de décalage entre les montants d'aides demandés et attribués, ce qui montre la fiabilité du programme et des dossiers ainsi que la confiance des financeurs envers les maîtres d'ouvrages.

Seulement 2 ans entre le démarrage des travaux et ce bilan, on observe donc un écart entre le montant d'aide prévisionnel et le montant demandé/attribué.

En effet, les actions les plus importantes du CT sont encore au stade de d'étude de conception et demande plus de temps à être finalisée, (Plan d'eau des Peupliers, Chauttes et seuil de Préciforge qui sont 3 actions pour environ 800 000€).

Remarques :

Chaque financeur a sa propre lecture du programme d'actions et ses propres modalités qui explique une partie du décalage entre prévisionnel et demandé.

Pour **l'AELB**, des montants d'aides concernant des études de conception en cours pour mettre en oeuvre des travaux seront demandées seulement après la consultation des entreprises en phase chantier.

Pour la **Région**, les actions sont inscrites dans le cadre du contrat CVB avec une programmation d'actions différentes de celles du CT.

Pour le **FEDER**, seules les subventions du programme FEDER Massif Central ont été demandées avant fin 2021. Les autres dossiers sont en attente de l'ouverture de la programmation 2021-2027.

Ce qu'il faut retenir ...



Ce qui a plutôt bien marché en termes de volume techniques et financiers, ce sont les actions de maîtrise du piétinement des berges qui représentent à elles seules **235 000€**. Les actions de restauration de la ripisylve et de limitation de l'impact des résineux ont également bien fonctionné et représentent un volume financier de plus de **553 000€**. Ces travaux ont un impact sur la qualité de l'eau, mais aussi et surtout, sur la morphologie et la qualité habitationnelle des milieux. Rappelons, que l'enrésinement des berges et des zones humides, constitue une altération majeur des milieux aquatiques du bassin versant de la Dore. Les actions concernant la biodiversité en terme de suivi d'espèces patrimoniales et les actions de communication et valorisation des actions du Contrat territorial et les actions de sensibilisation du jeune public sur les trames Verte et Bleue ont bien avancées également.

Toutes ces actions représentent un budget conséquent, **1 124 405 €**, elles sont liées au travail de la régie et au fait que celles-ci sont bien maîtrisées pour leur mise en oeuvre. Rappelons qu'il n'y a pas eu de rupture dans l'animation et les équipes depuis mes précédents contrats. Il faut noter que les actions réalisées par les autres maîtres d'ouvrages ont aussi bien fonctionnées.



- **Ce qui a pris du retard** notamment en terme financier, c'est une partie du volet milieu aquatique. 10 actions ont été annulées ou modifiées, elles proviennent principalement de la thématique continuité écologique suite au changement de la loi Climat et résilience notamment à l'incertitude de la mise en application de cette loi. De ce fait, 6 actions sur l'amélioration de la franchissabilité du Vauziron, sur le Moulin de l'Isle et le Batifol ont été modifiées ainsi que les incertitudes de mise en oeuvre de travaux sur la Durolle aval. Ces actions de continuité écologique représentent **153 680€**. Les actions concernant les milieux alluviaux ont également bloqué, 400 000€ d'actions non réalisées (étude de suppression d'enrochements de la Dore) qui seront reportées au 2ème cycle pour la plupart. Enfin, il y a environ **400 000€** d'actions sur la Durolle et la Dore entre les ouvrages du plan d'eau des Peupliers et la réhabilitation du Moutier sur la Durolle qui ont été modifiées. Celles-ci évoluent avec l'amélioration de l'état des connaissances sur la Durolle et le résultat de l'étude de conception sur le plan d'eau des Peupliers.

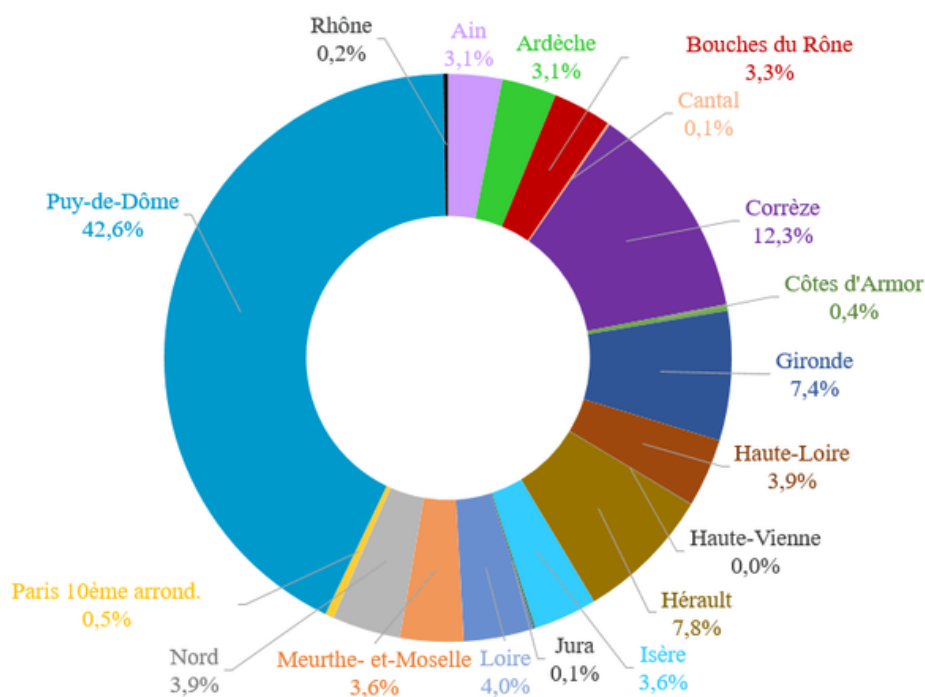
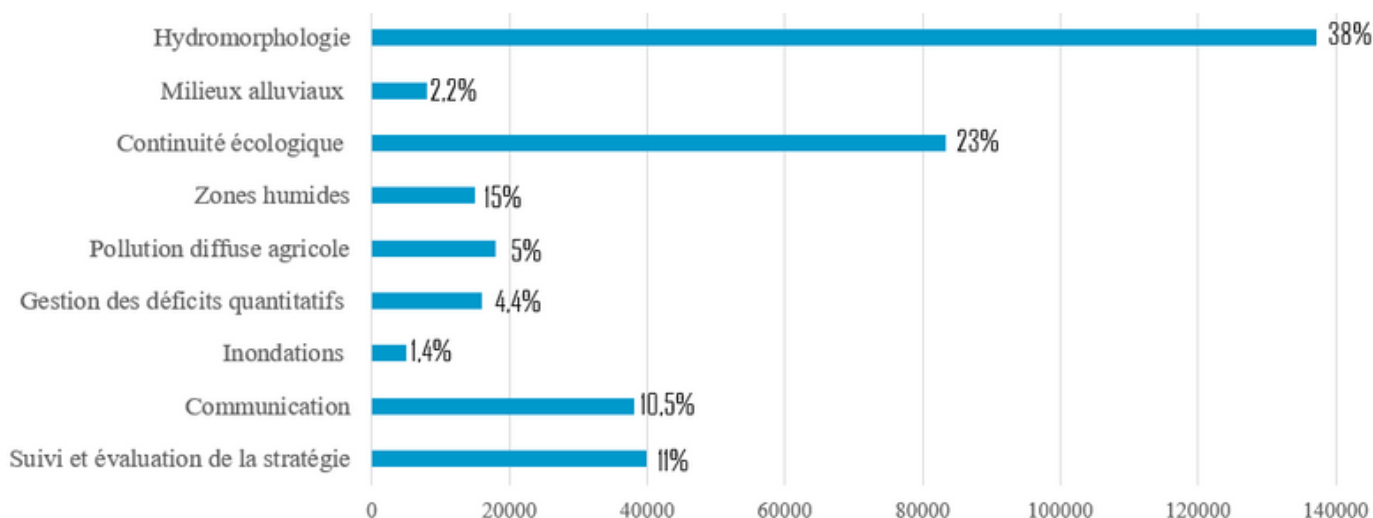
Ces actions reportées dans le second cycle du CT témoignent de la volonté de mettre en oeuvre la stratégie du territoire en cherchant en permanence à réaliser, en concertation, des opérations avec le meilleur ratio coût/ bénéfices possible.

Des retombées économiques locales et nationales ..



La mise en oeuvre des actions nécessitent des prestataires afin de mettre en place les études et travaux et de fournir le matériel.

Au total, **63 prestataires** différents ont été mandatés par le SMPNRLF au titre des actions du GCE, pour un montant total de **360 568€**.



Les prestataires employés à la mise en oeuvre des actions sont à plus de **60% des entreprises locales** (Auvergne Rhône-Alpes) avec le Puy-de-Dôme, la Loire, la Haute-Loire, l'Ardèche, le Cantal, l'Isère, le Rhône et l'Ain. Ces prestations permettent ainsi le développement de l'activité économique du territoire. De plus, de nombreux autres prestataires viennent de régions différentes, notamment pour le département de la Corrèze avec 12 % des dépenses et de la Gironde avec 7%.

** Selon les règles de marchés publics en vigueur.*

Évaluation du contrat par les acteurs du territoire



Une enquête auprès des acteurs du territoire a été réalisée au vu de l'engagement du contrat et de la superficie du territoire. Afin d'analyser leur perception concernant ce contrat territorial de la Dore, nous avons mis en place un questionnaire en ligne d'une quinzaine de questions. Il était accessible pendant un mois pour les participants.

Extrait de
l'invitation
envoyée aux
acteurs du
territoire

Granda cycle de l'eau du bassin versant de La DORE

EVALUATION DU CONTRAT TERRITORIAL DU BASSIN VERSANT DE LA DORE

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez s'adresse aux acteurs du territoire avec un **questionnaire en ligne, 5 minutes pour répondre**

Répondez en cliquant ici

Date limite : **20 juin à 19h00**

Si vous êtes une association, vous pouvez transmettre ce lien à vos adhérents. Si vous êtes une commune, vous pouvez transmettre ce lien à vos habitants.

Le programme du Contrat territorial (2020-2025) sur le bassin versant de la Dore, porté par le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, arrive à mi-parcours.

Dans ce cadre, nous souhaiterions recueillir votre avis concernant les actions menées jusqu'ici sur les milieux aquatiques, les cours d'eau et ainsi préparer la future programmation.

Vos réponses contribueront à améliorer les futures actions du contrat territorial 2023-2025.

A vous de jouer !

Pour plus d'informations sur le contrat territorial

Contrat territorial

Ce questionnaire a été mis en ligne et envoyé aux membres du comité de pilotage. Il s'adresse aux différents acteurs du territoire, que ce soit un habitant, un élu, un propriétaire forestier, un agriculteur, une collectivité, une association, une entreprise privée, ...

Communication
du questionnaire
sur les réseaux
sociaux du parc



Parc naturel régional Livradois-Forez
18 h · 🌐

EVALUATION DU CONTRAT TERRITORIAL DU BASSIN VERSANT DE LA DORE

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez s'adresse aux acteurs du territoire avec un **questionnaire en ligne, 5 minutes pour répondre**

Répondez en cliquant ici
<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx...>
Date limite : 20 juin à 19h00

Si vous êtes une association, vous pouvez transmettre ce lien à vos adhérents. Si vous êtes une commune, vous pouvez transmettre ce lien à vos habitants.

Le programme du Contrat territorial (2020-2025) sur le bassin versant de la Dore, porté par le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, arrive à mi-parcours.

Dans ce cadre, nous souhaiterions recueillir votre avis concernant les actions menées jusqu'ici sur les milieux aquatiques, les cours d'eau et ainsi préparer la future programmation.

Vos réponses contribueront à améliorer les futures actions du contrat territorial 2023-2025.

A vous de jouer !

Pour plus d'informations sur le contrat territorial
<https://www.parc-livradois-forez.org/.../contrat.../>

PARC-LIVRADOIS-FOREZ.ORG

Le contrat territorial du bassin de la Dore - Parc Livradois-Forez

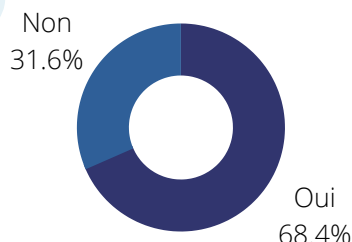
Le Contrat territorial Bassin versant de la Dore 2020-2025 est un programme d'actions pour améliorer la qualité écologique des milieux aquatiques du bassin versant de la Dore.

Analyses des résultats du questionnaire :

57 réponses

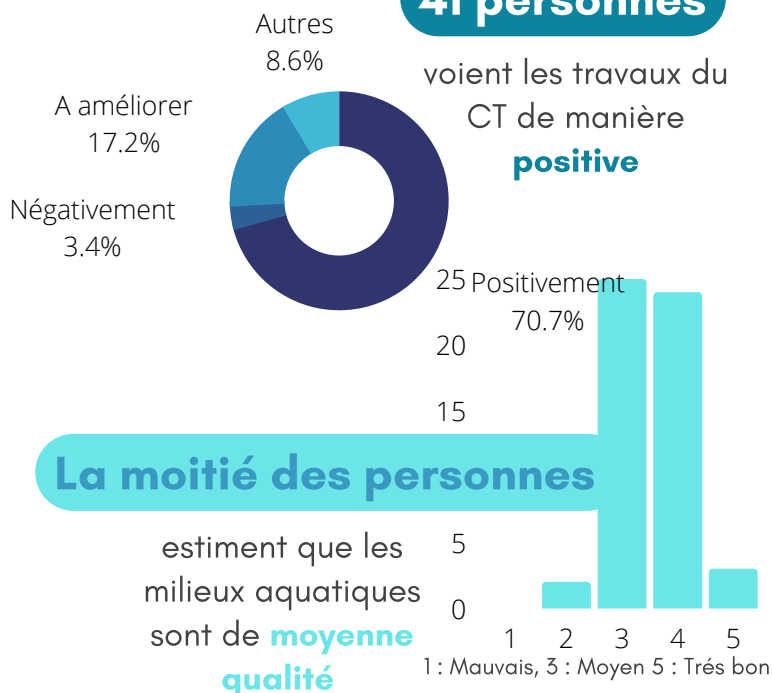
39 personnes

sont informées des **travaux** mis en place par le SMPNRLF



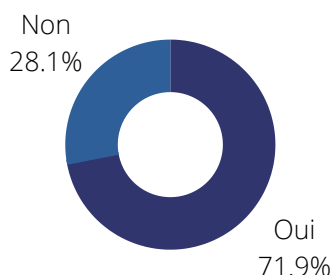
41 personnes

voient les travaux du CT de manière **positive**

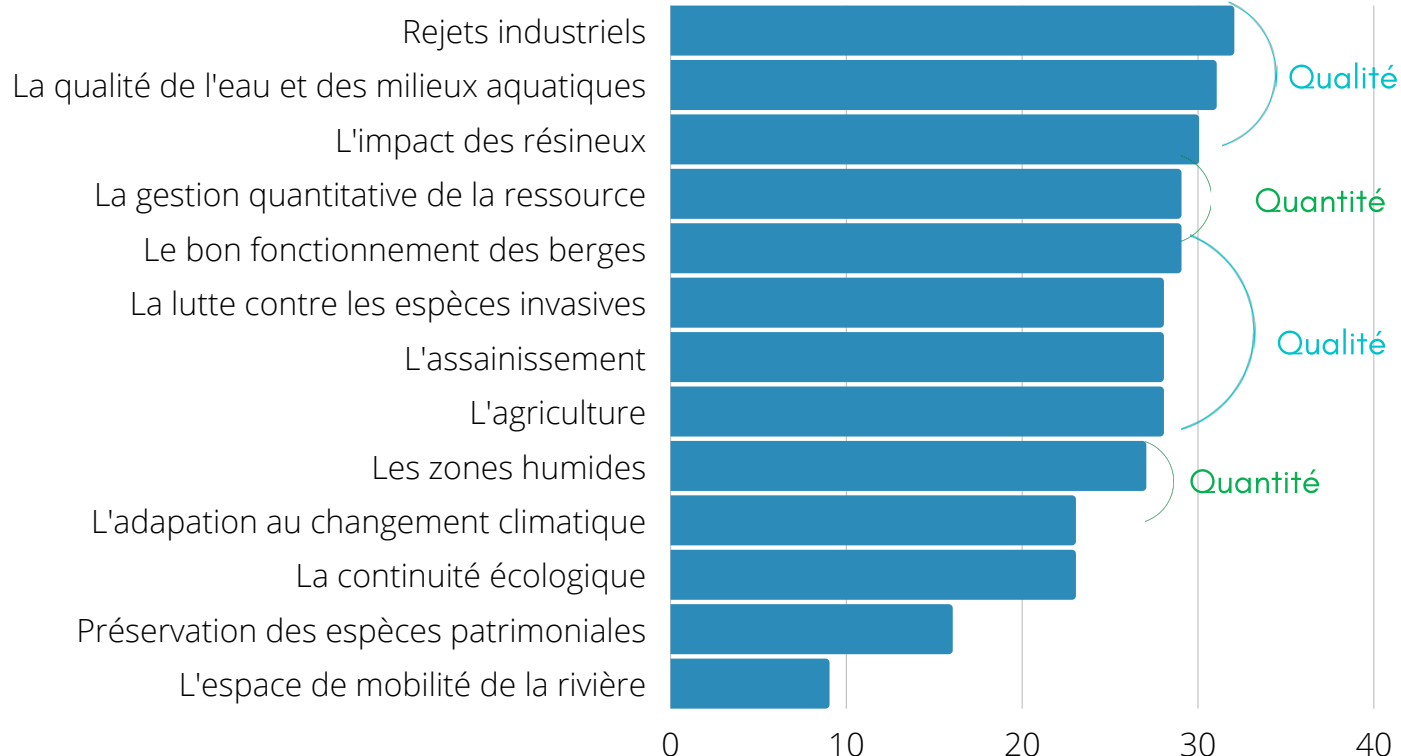


41 personnes

ont connaissance de l'outil **Contrat Territorial**



Thématiques qui leur **semblent prioritaires** pour améliorer les cours d'eau



Les thématiques qui concernent la qualité de l'eau ainsi que la quantité de la ressource en eau ressortent prioritaires et montrent qu'elles représentent des préoccupations au sein du territoire.

GLOSSAIRE

- **AELB** : Agence de l'Eau Loire Bretagne
- **BV** : Bassin Versant
- **CA** : Communauté d'agglomération
- **CARHYCE** : Caractérisation Hydromorphologique des Cours d'Eau
- **CEN** : Conservatoire d'Espaces Naturels
- **CM** : Chargé de mission
- **CT** : Contrat Territorial
- **CVB** : Contrat Vert et Bleu
- **DIG** : Déclaration d'Intérêt Général
- **ETP** : Equivalent Temps Plein
- **FEDER** : Fonds Européen de Développement Régional
- **FDPPMA** : Fédération Départemental de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques
- **GCE** : Grand Cycle de l'Eau
- **GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- **I2M2** : Indice Invertébrés Multi-Métrique
- **IBD** : Indice Biologique Diatomées
- **IBG** : Indice Biologique Global
- **IPR** : Indice Poisson Rivière
- **ONF** : Office National des Forêts
- **PER** : Pression Etat Réponse
- **PNRLF** : Parc naturel régional Livradois-Forez
- **TDM** : Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne
- **SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- **SATEA** : Service d'Assistance Technique à l'Eau et l'Assainissement
- **SMPNRLF** : Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Livradois Forez
- **SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif
- **ZH** : Zone humide



Document réalisé par Audrey BASTIDE dans le cadre d'un stage de fin d'étude.

Plus d'informations sur le contrat sur :

<http://pnrlf.fr/ctdore>

Maison du Parc, 63880 Saint-Gervais-Sous-Meymont

Sébastien BRET /04.73.95.57.94/ s.bret@parc-livradois-forez.org

Sylvain SAXER /04.73.95.57.92/ s.saxer@parc-livradois-forez.org

Sylvain RIGAUD /04.73.95.58.17/ s.rigaud@parc-livradois-forez.org



Avec la participation financière :



Établissement public du ministère chargé du développement durable



L'EUROPE S'ENGAGE en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEDER

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT